



UFR HSS  
HUMANITÉS  
& SCIENCES SOCIALES

UNIVERSITÉ  
CAEN  
NORMANDIE

# MASTER ARTS, LETTRES, & CIVILISATIONS PARCOURS THÉÂTRE & CINÉMA

*GUIDE DES ÉTUDES 2026 – 2027*



Normandie Université

[HTTP://UFR-HSS.UNICAEN.FR/](http://ufr-hss.unicaen.fr/)



# 2026-2027

## UNIVERSITÉ DE CAEN NORMANDIE

### MASTER

DOMAINE : SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

UFR HUMANITÉS ET SCIENCES SOCIALES

ÉCOLE DOCTORALE DE RATTACHEMENT  
ED 558 · NH  
NORMANDIE HUMANITÉS

## Mention : ARTS, LETTRES ET CIVILISATIONS

DIRECTEUR DE LA MENTION

ROMAIN JOBEZ

[romain.jobez@unicaen.fr](mailto:romain.jobez@unicaen.fr)

DIRECTEUR DU PARCOURS THÉÂTRE

ROMAIN JOBEZ

[romain.jobez@unicaen.fr](mailto:romain.jobez@unicaen.fr)

DIRECTEUR DU PARCOURS CINÉMA

PHILIPPE ORTOLI

[philippe.ortoli@unicaen.fr](mailto:philippe.ortoli@unicaen.fr)

RESPONSABLE DE L'OPTION ARCHIVES

ROMAIN JOBEZ

[romain.jobez@unicaen.fr](mailto:romain.jobez@unicaen.fr)

RESPONSABLE DE L'OPTION ÉCRITURE/CRÉATION

DAVID VASSE

[david.vasse@unicaen.fr](mailto:david.vasse@unicaen.fr)



## TABLE DES MATIÈRES

|                                                                      |                                    |
|----------------------------------------------------------------------|------------------------------------|
| OBJECTIFS DE LA FORMATION                                            | 7                                  |
| OPTION ARCHIVES ET MÉDIATION DU PATRIMOINE DES ARTS DU SPECTACLE     | 7                                  |
| OPTION ÉCRITURE/CRÉATION                                             | 7                                  |
| ENSEIGNANT[E]S                                                       | 8                                  |
| ÉQUIPES DE RECHERCHE                                                 | 8                                  |
| PROGRAMME DE MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES 2026-2027                  | 9                                  |
| CHAMPS DE RECHERCHE DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE                          | 10                                 |
| MASTER 1                                                             | 14                                 |
| SÉMINAIRES PARCOURS THÉÂTRE – SEMESTRE 1                             | 14                                 |
| SÉMINAIRES PARCOURS THÉÂTRE – SEMESTRE 2                             | 18                                 |
| SÉMINAIRES PARCOURS CINÉMA – SEMESTRE 1                              | 21                                 |
| SÉMINAIRES PARCOURS CINÉMA – SEMESTRE 2                              | 25                                 |
| MASTER 2                                                             | 30                                 |
| SÉMINAIRES PARCOURS THÉÂTRE – SEMESTRE 3                             | 30                                 |
| SÉMINAIRES PARCOURS THÉÂTRE – SEMESTRE 4                             | 35                                 |
| SÉMINAIRES PARCOURS CINÉMA – SEMESTRE 3                              | 38                                 |
| SÉMINAIRES PARCOURS CINÉMA – SEMESTRE 4                              | 42                                 |
| INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES                            | 46                                 |
| SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES                                        | 48                                 |
| LE DÉLIT DE PLAGIAT                                                  | 49                                 |
| LES AGENTS CONVERSATIONNELS (CHATGPT, GEMINI, ETC...)                | 49                                 |
| RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027                                | 50                                 |
| RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS) | 51                                 |
| CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027                        | <b>Erreur ! Signet non défini.</b> |
| LEXIQUE DU LMD                                                       | 54                                 |
| LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES                                     | 58                                 |
| DÉPÔT UNIVERSITAIRE DES MÉMOIRES APRÈS SOUTENANCE - DUMAS            | 61                                 |
| LE CLES                                                              | 62                                 |
| PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES              | 63                                 |
| INFORMATIONS UTILES                                                  | 64                                 |
| ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES                                              | 65                                 |
| RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT                              | 66                                 |
| ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI                       | 66                                 |



## OBJECTIFS DE LA FORMATION

### PARCOURS THÉÂTRE ET CINÉMA

Le master Arts, Lettres et civilisations **parcours** théâtre et cinéma a pour objectif d'**initier les étudiant-es à la recherche scientifique** dans le domaine disciplinaire qu'ils ont choisi, tout en les ouvrant à d'autres dimensions pluridisciplinaires de leur formation.

Le diplôme de Master est délivré à la fin de deux années d'études : le **niveau master I** constitue l'**initiation** indispensable à la pratique de la recherche, quel que soit le projet ultérieur : recherche scientifique ou activité professionnelle. Il importe en effet de connaître, au moins dans leurs grandes lignes, les processus d'élaboration des savoirs pour être en mesure d'adopter une attitude critique. **Cette initiation comporte nécessairement un exercice pratique de recherche, sous forme de rédaction d'un mémoire d'étape, qui constitue la partie centrale de la formation. Le sujet de ce mémoire est choisi en concertation avec le directeur ou la directrice de recherche dès le début de l'année universitaire.**

Le niveau **master II** exige un **approfondissement** de la recherche commencée au niveau I. Sanctionné par le **diplôme de master** comportant la rédaction d'un mémoire plus volumineux, le niveau II donne accès aux études doctorales, mais également aux métiers de la culture.

### OPTION ARCHIVES ET MÉDIATION DU PATRIMOINE DES ARTS DU SPECTACLE

La patrimonialisation des arts du spectacle a conduit à l'extension du domaine de leurs archives (images fixes ou animées, documents sonores, costumes, maquettes, story-boards, etc.), ainsi qu'à la multiplication des lieux de conservation et des usages dont ces dernières font l'objet. Cette option permet aux étudiant-es de découvrir le monde des archives en arts du spectacle et de se familiariser avec les différents métiers et missions qui y sont associés, de la collecte de documents à leur valorisation dans le cadre de projets culturels (expositions, festivals, publications, etc.). Elle comprend notamment un volet important de **rencontres avec des professionnels** (à l'université ou dans des centres d'archives) et des **stages** (optionnel en M1, obligatoire en M2). Elle demande un véritable **investissement personnel** et de la disponibilité, car visites, rencontres et a fortiori stages ne peuvent être suivis à distance ni donner lieu à des formes de rattrapage. Les enseignements auront lieu essentiellement le vendredi. Les dates ne figurant pas dans le guide des études seront communiquées au cours de l'année.

Cette option est ouverte à 10 étudiant-es maximum en M1 et 10 maximum en M2 (parcours théâtre et parcours cinéma). Le choix de l'option en M2 est soumis à son suivi préalablement en M1.

### OPTION ÉCRITURE/CRÉATION

Cette option comporte des cours d'esthétique et d'histoire, des ateliers d'écriture de création et des rencontres avec des professionnels, en lien avec l'expérience de la création dans le domaine des arts du spectacle. Cette option offre aussi la possibilité d'intégrer un stage dans le cursus, **que l'étudiant-e devra rechercher personnellement**. Cherchant à articuler réflexion théorique, pratique des nouveaux outils numériques (en Master 2) et élaboration pratique d'un projet de création défini (l'écriture d'un pilote de série), elle est un cadre pour se former aux problématiques inhérentes à l'acte de création dans plusieurs de ses composantes (artistiques, intellectuelles, institutionnelles, etc.), au contact des enseignant-es et d'intervenant-es professionnels.

## ENSEIGNANT[E]S

Yann CALVET (Maître de conférences, Cinéma)  
Fabien CAVAILLÉ (Professeur, Théâtre)  
Cristina DE SIMONE (Maîtresse de conférences, Théâtre)  
Thomas HOREAU (Maître de conférences, Théâtre)  
Raphaël JAUDON (Maître de conférences, Cinéma)  
Romain JOBEZ (Professeur, Théâtre)  
Myriam JUAN (Maîtresse de conférences, Cinéma)  
Stéphanie LONCLE (Maîtresse de conférences, Théâtre)  
Philippe ORTOLI (Professeur, Cinéma)  
Paola PALMA (Maîtresse de conférences, Cinéma)  
Hélène VALMARY (Maîtresse de conférences, Cinéma)  
David VASSE (Professeur, Cinéma)  
Valérie VIGNAUX (Professeure, Cinéma)  
Baptiste VILLENAVE (Maître de conférences, Cinéma)

## ÉQUIPES DE RECHERCHE

Cette formation s'inscrit au sein de deux équipes de recherche :

- le LASLAR (Lettres, Arts du spectacle, Langues romanes, <http://www.unicaen.fr/recherche/mrsh/laslar>),
- HisTeMé (Histoire, Territoires, Mémoires, <https://histeme.unicaen.fr/>).

Ces deux laboratoires travaillent en étroite collaboration avec la MRSH et l'IMEC.

Durant son cursus de Master, l'étudiant-e est invité-e à assister et à participer aux différentes manifestations de recherche (voir ci-dessous) régulièrement proposées par ces deux laboratoires (colloques, journées d'études, séminaires, rencontres, etc.) et dont les contenus et les dates sont à retrouver sur leur site respectif. Plusieurs séminaires de Master 1 et 2 sont pensés et construits en relation avec cette activité de recherche.

## PROGRAMME DE MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES 2026-2027

### COLLOQUES, JOURNÉES D'ÉTUDES, SÉMINAIRES DE RECHERCHE

#### Séminaire de recherche 2026-2027

*Peurs primales, culture(s) populaire(s) et nouveaux écrans Perspectives esthétiques, culturelles et sociales des sollicitations de la peur et du dégoût dans le cinéma et autres formes d'images animées et sonores (jeux vidéo, créations internet, séries télévisées et/ou de plateformes...)*

Dernière séance du séminaire organisé par Yann Calvet, Raphaël Jaudon et Philippe Ortoli, **le 7 octobre 2026, 17h-19h**, amphithéâtre de la MRSH :

Avec deux interventions :

- Alice Laguarda (ÉSAM Caen/Cherbourg) : « Un tournant "méta" du body horror ? L'exemple de *The Substance* de Coralie Fargeat (2024) »
- Raphaël Jaudon (Université de Caen Normandie) : « Cannibalisme et pop music sur YouTube (2006-2026) : vers un renouveau de l'horreur féministe ? »

Colloque *L'horreur écranique ou les multiples formes de la peur et de la hantise à l'ère numérique*, **18 au 20 novembre 2026**,

Organisation : Yann Calvet, Raphaël Jaudon, Philippe Ortoli (Université de Caen Normandie) ; Jean-Baptiste Carobolante (École Supérieure d'Art de Dunkerque) ; Alice Laguarda (ESAM) ; Bernard Perron (Université de Montréal) ; et Fanny Barnabé (Liège Game Lab, Université de Namur).

Colloque *Usages pédagogiques de la captation et des archives audiovisuelles dans l'enseignement des études théâtrales*, **2 et 3 décembre 2026**, MRSH et IMEC, organisé par Anne-Françoise Benhamou et Floriane Toussaint.

Colloque *Performativité du tube. Théâtre, danse, cinéma*, **2 et 3 février 2027**, MRSH.

Organisation : Floriane Toussaint (Université de Caen Normandie), Robin Cauche (docteur en études cinématographiques, ATER à l' Université de Caen) et Claudia Palazzolo (professeure en études en danse à l' Université Lyon 2)

Colloque *Forme chorale et effet-puzzle. Joindre/disjoindre récits et points de vue dans les romans, films et séries de fiction*, **22-24 mars 2027**, amphi MRSH, organisé par Baptiste Villenave et Julie Wolkenstein.

*Séance du séminaire d'Histoire culturelle du laboratoire HisTeMé en collaboration avec l'IMEC*, **vendredi 9 avril de 14h à 18h**, à l'IMEC, organisé par Stéphanie Loncle

Communications de :

- Marie Bouhaïk-Gironès, historienne, directrice de recherche au CNRS, spécialiste des pratiques théâtrales françaises des xve-xvie siècles
- Richard Bouchon, professeur des universités en histoire et épigraphie grecque à l'Université de Lyon 2, spécialiste des théâtres antiques, édifices de spectacles et des sociétés au spectacle.

## CHAMPS DE RECHERCHE DE L'ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

### CINÉMA

#### **Yann Calvet**

Les travaux à la frontière entre l'approche esthétique et l'approche culturelle

Les rapports, au sens large, entre le cinéma et l'imaginaire (mythologies, croyances, psychanalyse...)

Le cinéma américain

Le cinéma de genre : western, fantastique, science-fiction

Le cinéma d'animation

#### **Raphaël Jaudon**

Esthétique du cinéma

Cinéma politique

Cinéma féministe (en particulier contemporain)

Imaginaires fantastiques

Théorie et poétique du montage

Théorie de l'analyse de films

#### **Myriam Juan**

Histoire culturelle du cinéma

Stars et star-système

Publics de cinéma : réception, pratiques, cinéphilies

La médiation du cinéma : presse, journalisme, publicité

Les femmes dans l'histoire du cinéma

Patrimonialisation et mémoire du cinéma

#### **Philippe Ortolí**

Cinéma de genre

Séries, feuilletons télévisés, web-séries de genre

Les genres cinématographiques, en général, et, en particulier, le film d'horreur, le western, le film policier, le film criminel, le road-movie, le Kung-fu Pian

Questions esthétiques autour des notions de classicisme - modernité - postmodernité

Auteurs cinématographiques et cinématographiques nationales : France - Italie - Etats-Unis - Hong Kong - Corée du Sud - Japon

#### **Paola Palma**

Histoire et esthétique du cinéma italien

Les coproductions cinématographiques franco-italiennes

Cinéma et littérature

Cinéma et théâtre

Formation et profession de l'acteur de cinéma

#### **Hélène Valmary**

Histoire et esthétique du cinéma américain (cinéma classique, contemporain, blockbusters et films d'action)

L'acteur de cinéma (star, amateur)

Cinéma et pop culture

Films de super-héros

Séries télévisées

**David Vasse**

Esthétique du cinéma

Le cinéma français des années 60 à nos jours

Le cinéma asiatique

L'acteur cinéaste

La critique de cinéma

Les représentations du corps au cinéma

**Valérie Vignaux**

Cinéastes français période classique (1920-1960)

Cinéastes en lien avec les collections de l'IMEC (Marguerite Duras, Nikos Papatakis, Robert Kramer...)

Non-fiction (cinémas documentaire, amateur ou militant)

Critiques, théories, revues en France (1920-1970)

Métiers du cinéma en France

**Baptiste Villenave**

Esthétique du cinéma

Théorie du cinéma

Histoire des formes et des techniques cinématographiques

Cinéma américain (en particulier des années 1970)

Cinéma et peinture

Cinéma expérimental

---

## ARTS DE LA SCÈNE

**Fabien Cavallé**

Histoire du théâtre de la première modernité (France, Italie, Espagne, Angleterre, XV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle) : dramaturgie, poétique, scénographie, institutions artistiques et politiques

Formes tragiques (périodes moderne et contemporaine) : poétique, dramaturgie, adaptation/résurgence, etc.

Patrimonialisation et mémoire des spectacles : mises en scène des œuvres anciennes, mouvement « baroque », invention des « traditions » et du folklore, patrimoine immatériel

Problématiques interculturelles : exotisme et primitivisme, ethnographie et anthropologie des spectacles

**Cristina De Simone**

Oralités expérimentales au XX<sup>e</sup> siècle ; voix et technologies du son

Théâtre et performance

Le jeu de l'acteur et le théâtre de recherche des années 1960-1970

Dramaturgies contemporaines

Recherche-crédation : lien entre théorie et expérimentation artistique

**Thomas Horeau**

Histoire du jazz

Théâtre et musique populaire

Histoire des spectacles aux États-Unis

Crédation théâtrale contemporaine

Jeu et théorie de l'acteur

**Romain Jobez**

Histoire du théâtre, en particulier du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles

Théâtre allemand des origines à nos jours

Sociologie et politique du théâtre

**Stéphanie Loncle**

Le théâtre français et européen pendant la période contemporaine (de la Révolution française à nos jours)

Les institutions de la vie théâtrale (théâtres, organisations collectives, établissements de formation, enjeux de l'édition et de la publication, critique théâtrale, encadrement juridique et administratif, etc.)

Les liens entre la vie théâtrale et la vie politique

Les enjeux de l'écriture de l'histoire du théâtre et de la représentation de l'histoire au théâtre

**Floriane Toussaint**

Dramaturgies textuelles et scéniques contemporaines ; Jeu de l'acteur·ice ; Hybridation théâtre/littérature, théâtre/cinéma, théâtre/musique ; Histoire du théâtre et de la mise en scène moderne (XXe-XXIe siècles).

# MASTER 1

## PARCOURS THÉÂTRE

## PARCOURS CINÉMA

## MASTER 1

### PARTICIPATION ET ASSIDUITÉ OBLIGATOIRES

## SÉMINAIRES PARCOURS THÉÂTRE – SEMESTRE 1

### 1MAT01/2MAT01 : ESTHÉTIQUE 1 – THÉÂTRE

#### **Y1MAT11 Varia – actualité de la recherche en arts de la scène et études théâtrales**

24h CM ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignants : Fabien Cavaillé, Romain Jobez, Floriane Toussaint

Ce séminaire sera adossé aux diverses manifestations scientifiques organisées par les enseignants de théâtre et annoncé dans le guide à la rubrique « Colloques, journée d'études, séminaires » (voir ci-dessus). D'autres manifestations, en lieu avec des spectacles ou l'actualité du spectacle vivant seront organisées au cours de l'année. Le programme exact du séminaire sera communiqué à la rentrée.

### 1MAT02/2MAT02 : HISTOIRE CULTURELLE 1 – THÉÂTRE

#### **Y1MAT21 Histoire culturelle du théâtre : Louis Jovet et l'histoire du théâtre français.**

24h CM ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignant : Stéphanie Loncle

Louis Jovet a fait l'acteur, le régisseur, le metteur en scène, le directeur de théâtre. Il s'est investi dans l'activité de la Société d'histoire du théâtre. Le legs de ses archives, au département des Arts du spectacle de la BnF en 1961 a participé de l'institutionnalisation de ce lieu de conservation, de fabrique et de diffusion de l'histoire du théâtre. Enfin, Jovet est également considéré comme l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages, publiés en grande partie après sa mort. Ces écrits, régulièrement réédités, servent encore de référence dans la culture théâtrale contemporaine et même d'inspiration pour la création de spectacles.

Jovet est ainsi une figure privilégiée pour parcourir tous les lieux, les acteurs et les enjeux de la fabrique du savoir sur le théâtre du passé.

Les séances du séminaire seront, pour moitié, consacrées à cette thématique.

D'autres séances plus généralistes seront consacrées à la lecture d'extraits de travaux de recherche choisis pour leur intérêt méthodologique et à la mise en application des enseignements.

Enfin, une journée d'études pluridisciplinaire organisée en novembre par l'axe « Cultures et transmissions » du laboratoire HisTeMé, intitulée « Corps et transmissions culturelles » fera partie du programme du séminaire. Date à préciser.

Le calendrier détaillé des séances sera explicité en cours à la rentrée et mis en ligne sur E-campus.

Outre l'engagement dans le travail, il est attendu des étudiants et des étudiantes un certain nombre de travaux, écrits ou oraux, dans lesquels ils ou elles doivent démontrer leur compréhension des enjeux de la recherche en histoire du théâtre. Les exercices, au choix, seront présentés en cours à la rentrée.

#### **Bibliographie**

Afin de consolider les repères indispensables à la bonne compréhension des enjeux du séminaire, la lecture de tout ou partie de ces ouvrages est fortement recommandée :

- *Le Théâtre français du XX<sup>e</sup> siècle, histoire, textes choisis, mises en scène*, publiés par L'avant-scène théâtre, 2008 et sq.
- Jacqueline de Jomaron (dir.), *Le théâtre en France*, Paris, Armand Colin, 1992 : lire les chapitres consacrés au XX<sup>e</sup> siècle.
- Alain Viala, (dir.), *Le théâtre en France des origines à nos jours*, Paris, PUF, 1997 : lire les chapitres consacrés au XX<sup>e</sup> siècle.

- Jeanyves Guérin, *Le théâtre en France de 1914 à 1950*, Paris, Honoré Champion, 2008.

## 1MAT03 : DIALOGUE DES ARTS ET INTERMÉDIALITÉS I

### **Y1MAS31 « Figures d'écrivains : mémoires de la littérature ? XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècles »**

**24h CM ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral**

**Enseignante :** Valérie Vignaux

L'étude d'un corpus d'œuvres visuelles aux caractéristiques esthétiques diverses : caricatures, portraits photographiques, mais aussi documentaires de cinéma et de télévision, produites sur une période étendue du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, sera menée afin de s'interroger sur ce que ces représentations figurées préservent du geste littéraire.

Ainsi, on s'intéressera à quelques-uns des écrivains qui ont réalisé des œuvres visuelles (photographiques ou cinématographiques) pour envisager les singularités d'un geste d'écriture en images mais aussi pour réfléchir des notions comme intermédialité, hybridation, etc.

Quelques-uns des auteurs envisagés : Colette, Jean Cocteau, Marguerite Duras, André Gide, André Gill, Hervé Guibert, Georges Perec, Jacques Prévert, Raymond Queneau...

## 1MAT04 : OPTION PROFESSIONNALISANTE AU CHOIX

### **1MAS4AO – OPTION ARCHIVES ET MÉDIATIONS DU PATRIMOINE DES ARTS DU SPECTACLE**

**LES 4 ENSEIGNEMENTS SONT OBLIGATOIRES.**

#### **Y7METARC Initiation aux métiers de la conservation des archives**

**9h TD ; Coeff.1, ECTS 1 – MCC : contrôle continu intégral**

**Enseignants :** Julie Deslondes et Jean-Pascal Foucher

Les directeurs des Archives départementales présentent l'histoire et l'organisation des services d'archives, illustrées par une visite des Archives départementales du Calvados. Puis les Archives sont présentées comme un lieu de ressources et un partenaire institutionnel pour tous les professionnels du patrimoine, en particulier ceux des musées. Enfin, les grandes notions du classement en archives sont posées.

#### **Y9CONCEP Concevoir une action de médiation : principes généraux**

**6h TD ; Coeff.1, ECTS 1 – MCC : contrôle continu intégral**

**Enseignantes :** Anne Schneider et Marlène Perrin

Créer une action de médiation suppose de l'inscrire dans un projet culturel donné. Il s'agira de réfléchir aux différentes étapes nécessaires à l'action de médiation, depuis son évaluation diagnostique jusqu'à son évaluation finale en répertoriant à partir d'un public identifié les besoins, moyens et outils à mettre en place pour la réussite de celle-ci.

#### **Y1MAS41 Rencontre avec des professionnels**

**9h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral**

**Enseignant :** Romain Jobez

Deux journées de rencontres et de visites organisées au cours de l'année dans des lieux conservant des archives ayant trait aux arts du spectacle. Ces visites donneront lieu à un compte rendu.

NB : la note comptera pour le semestre 1 mais elle sera donnée au semestre 2, ces journées pouvant avoir lieu au premier comme au second semestre.

**Y1MAS42 La description encodée en archives****24h TD ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral****Enseignants :** Orderic Vital Pain et Subha-Sree Pasupathy

Ce cours sera consacré à la présentation et à l'utilisation des techniques de structuration des données, ainsi qu'aux standards de description des textes (TEI : Text Encoding Initiative) et des fonds d'archives (EAD : Encoding Archival Description). Les enseignements se composeront d'un cours magistral et d'exercices pratiques plus particulièrement sur le standard EAD. Ceux-ci reposeront sur la revue *Cinéma* conservée au sein du fonds Pierre Chassain qui a fait l'objet d'un don au département des Arts du spectacle.

.....  
OU  
.....

**1MAT4BO – OPTION ÉCRITURE/CRÉATION – THÉÂTRE****LES 2 ENSEIGNEMENTS SONT OBLIGATOIRES.****Y1MAS43 Écritures critiques en théâtre et cinéma****24h TD ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral****Enseignant :** Simon Lanot

Quelle est la fonction de la critique dans le champ de création théâtrale et cinématographique ? En familiarisant les étudiant-es avec les grands textes de la critique autant qu'avec la critique issue de la presse ou des revues spécialisées contemporaines, ce séminaire d'analyse et de création aura pour vocation de permettre aux étudiant-es de rédiger des textes portant sur des œuvres cinématographiques et théâtrales de leur choix, dans une perspective à la fois universitaire et journalistique, au sens large du terme. Ce travail d'élaboration textuel individuel et collectif repose sur la thèse que la critique est au cœur de la création esthétique – et que la critique, quand elle comprend la logique des œuvres qu'elle analyse, peut elle-même devenir une forme de création.

**Y1MAT43 Atelier séminaire 1 – Théâtre****24h TD ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral****Enseignante :** Marie-Laure Baudain (clownesse, comédienne, metteuse en scène)

« Durant ces six séances nous travaillerons l'esquisse du clown, ses premiers pas, sa naissance, voire sa (re)naissance. Nous accompagnerons cet être premier, parfois même archaïque, à accueillir et mettre en corps ses émotions. Nous questionnerons sa présence animale, énigmatique, incongrue, excentrique, poétique ou tragique, et parfois même son inadaptabilité au monde. Accueillir l'énergumène, le clown ou la clownesse... Nous laisserons de côté l'acteur intelligent, intelligible, au profit de l'abandon, du rien, de l'ennui, et du désir... Nous veillerons également à questionner la présence du clown au plateau : qu'est-ce qu'être là, ici et maintenant ? »

Marie-Laure Baudain

Créneau : vendredi, 13h-17h, Studio Jo Tréhard

Calendrier : 25 septembre, 2 octobre, 16 octobre, 23 octobre, 20 novembre, 18 décembre

**1 MAT05 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE + LVE****Y1MAT51 Méthodologie de la recherche – Théâtre****12h TD ; Coeff.1, ECTS 1 – MCC : contrôle continu intégral****Enseignant :** Romain Jobez

Atelier de recherche commun centré sur l'apprentissage par les pairs de la recherche bibliographique et de la rédaction mémoire.

## LVE AU CHOIX

### **YMALAN1 Anglais**

24h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignante : Marlène Bernos

### **YMALAL1 Allemand**

24h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignante : Elisabeth Schober

### **YMALES1 Espagnol**

24h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignante : Élise Monjarret

## SÉMINAIRES PARCOURS THÉÂTRE – SEMESTRE 2

### 1MAT06/2MAT06 : ESTHÉTIQUE 2 – THÉÂTRE

#### **Y1MAT61 Rire au théâtre**

24h CM ; Coeff.5, ECTS 5 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignant : Thomas Horeau

À partir de l'étude d'un corpus de textes dramatiques modernes et contemporains et de documents audio-visuels, nous mènerons une réflexion sur la nature et le fonctionnement du rire au théâtre. Il y sera à la fois question de la dimension comique des œuvres et de la manière dont le rire y est représenté.

Deux principaux axes de réflexion seront proposés : on envisagera d'une part le rire comme un phénomène –physique et spirituel– qui échappe en partie au langage mais qui suppose une bonne intelligence de son objet. D'autre part, on s'intéressera aux fonctions normatives et subversives du rire ; les manifestations du rire étant toujours liées à une conception plus ou moins élaborée de la norme sociale.

### 1MAT07/2MAT07 : HISTOIRE CULTURELLE 2 – THÉÂTRE

#### **Y1MAT71 Usages politiques du patrimoine dans le spectacle vivant**

24h CM ; Coeff.5, ECTS 5 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignant : Romain Jobez

Dans le sillage des travaux menés sur le Millénaire de Caen et dans le cadre du Millenium organisé par la région Normandie, on s'intéressera aux usages politiques du patrimoine, en réfléchissant au rapport des élus au spectacle vivant.

### 1MAT08 : ENJEUX POLITIQUES DU CHAMP CULTUREL I

#### **Y1MLET81 Enjeux politiques du champ culturel I**

24h CM ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignants : Julie Anselmini et Raphaël Jaudon

##### Première partie du cours : Julie Anselmini

Ce séminaire visera à explorer les interactions entre le champ politique et le champ culturel du XIX<sup>e</sup> siècle, dans un contexte où la majorité de la population accède désormais à la culture et où l'entrée dans l'« ère médiatique » soumet cette dernière à une nouvelle donne que doivent affronter les écrivains, les artistes et le public comme ceux qui exercent le pouvoir et décident de la politique culturelle. La question privilégiée qui sera soulevée sera celle de la démocratisation de la lecture et de ses répercussions politiques ; seront aussi évoqués les débats provoqués par la diffusion de la littérature auprès du public féminin.

##### Seconde partie du cours : Raphaël Jaudon

« La culture après #MeToo : controverses et perspectives »

Depuis le début du mouvement #MeToo, à la fin des années 2010, le champ culturel doit composer avec la multiplication des accusations de violences portées à l'encontre d'artistes reconnus. Littérature, cinéma, théâtre, etc. : si la situation de chaque corps de métier reste singulière, tous les arts sont bel et bien concernés. Dans ce séminaire, nous analyserons les débats médiatiques et théoriques générés par #MeToo, et déplierons les questions que ce mouvement pose à l'étude des arts : possibilité ou non de distinguer l'homme de sa création, conséquences sur les circuits de valorisation des œuvres, actualité de la réflexion sur l'auteurisme et sur les méthodes d'analyse.

### 1MAT09 : OPTION PROFESSIONNALISANTE AU CHOIX

**1MAS9AO – OPTION ARCHIVES ET MÉDIATION DU PATRIMOINE DES ARTS DU SPECTACLE****OBLIGATOIRE :****Y8ACTPAT Acteurs du patrimoine et institutions culturelles****6h CM et 6h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral****Enseignants :** A-G. Chaussat, E. Jouanno, B. Lavenne, K. Le Petit, E. Luis et C. Richet

Les acteurs du patrimoine présenteront leur institution d'attache respective et le rôle que chacune joue dans la vie culturelle, économique et politique aux échelles locale, nationale et internationale. Les étudiant·es étudieront les missions du Ministère de la culture, du Centre des Monuments nationaux, de l'Inventaire général du patrimoine culturel de Normandie, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie, de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel Normandie et de l'EPCC La Fabrique de Patrimoines.

**ET AU CHOIX (Y8PAO OU Y1MAS91) :****Y8PAO Formation informatique à la pao (publication assistée par ordinateur)****12h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral****Enseignant :** Jérôme Gallot

Formation aux logiciels de conception de documents de médiation et de communication.

**OU****Y1MAS91 Stage court****Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral****Enseignant référent :** Romain Jobez

Stage optionnel d'une durée de deux semaines ou plus, à réaliser hors des temps de cours. Les étudiants et les étudiantes qui souhaitent faire un stage dès le M1 devront trouver celui-ci **personnellement** et en discuter en amont afin que leur projet soit validé. Ce stage donnera lieu à un rapport.

.....  
OU  
.....

**1MAT9BO – OPTION ÉCRITURE/CRÉATION – THÉÂTRE****Y1MAT92 Atelier séminaire 2 – Théâtre****24h TD ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral****Enseignant :** Sébastien Monfè (sous réserve de confirmation)

Dramaturge et auteur, Sébastien Monfè accompagnera les étudiantes et les étudiants dans un processus d'écriture pour le théâtre.

Le programme sera précisé à la rentrée.

**1MAT010 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE + LVE****LVE AU CHOIX****YMALAN2 Anglais****24h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral**

**Enseignante** : Sara Benoist

### **YMALAL2 Allemand**

24h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral

**Enseignante** : Elisabeth Schober

### **YMALES2 Espagnol**

24h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral

**Enseignante** : Élise Monjarret

## **1MAT0101 : SOUTENANCE DU MÉMOIRE M1**

**Coeff.10, ECTS 10**

L'étudiant·e rédigera un mémoire d'une cinquantaine de pages sous la direction de l'un·e des enseignant·es du parcours théâtre (MCF ou PR).

**La soutenance ne sera autorisée que si l'étudiant·e a sollicité des rendez-vous réguliers auprès de l'enseignant·e qui le/la dirige.**

**1<sup>ère</sup> session avant le 3 juillet 2027, 2<sup>ème</sup> session avant le 14 septembre 2027.**

## **ENGETUM1 (FACULTATIF) : ENGAGEMENT DE L'ÉTUDIANT·E**

**ECTS surnuméraire 1**

**Enseignant coordinateur** : Romain Jobez

Pour cette UE, les étudiant·es doivent s'inscrire sur e-candidat :

<https://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/dispositifs-specifiques/engagement-etudiant/>

## **FSTAGEM1 (FACULTATIF) : STAGE**

**Enseignant coordinateur** : Romain Jobez

Ce stage, de 6 semaines maximum, doit être effectué avant le 15 juillet 2027.

## SÉMINAIRES PARCOURS CINÉMA – SEMESTRE 1

### 1MAC01 : ESTHÉTIQUE 1 – CINÉMA

#### **Y1MAC11 De l'hybridité des genres : l'exemple de la comédie à l'italienne**

24h CM ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignant : Philippe Ortoli

Les discours médiatiques actuels, et ce jusqu'à leur reprise par les étudiant·es eux-mêmes, semblent accorder un intérêt croissant à ceux qui « cassent les codes ». L'idée de ce séminaire est née de l'interrogation de ce cliché faussement révolutionnaire et authentiquement publicitaire : s'il est admis depuis les travaux d'Edward Bernays que rien n'est plus acquis à la rentabilité commerciale et au contrôle social que l'exploitation commerciale de ce qui se voudrait pratique d'une résistance contre la pensée dominante, est-ce pour autant une objection à l'expression de toute opposition à cette dire pensée ?

Réfléchir sur les règles d'un genre, d'une école artistique, mais aussi sur l'importance ou la dévalorisation culturelle d'un film, analyser comment la puissance de l'individu s'impose sur les écrans en imposant sa résistance à des règles communes, permet pareillement de réfléchir au caractère de ces dernières (immanentes ou transcendantes ? Qui érige les codes ?) : le séminaire proposera des études portant sur les ensembles de films et la manière dont ils sont classifiés, comme sur les attributs dont les films parent eux-mêmes les normes.

#### **Bibliographie**

Bernays, Edward, *Propaganda : comment manipuler l'opinion en démocratie ?*, traduit par Oristelle Bonis, Paris, :Zones, 2007 (1928).

Bourget, Jean-Loup, *Hollywood, la norme et la marge*, Paris : Nathan Université (Fac cinéma, série « Cinéma et image »), 1998.

Macherey, Pierre, *De Canguilhem à Foucault, la force des normes*, Paris : la Fabrique Editions, 2009.

*Théorie des genres*, recueil de textes de Genette Gérard, Jauss Hans Robert, Schaeffer Jean-Marie, Scholes Robert, Stempel Wolf Dieter, Todorov Tzvetan, Vietör Karl, Paris : Seuil (Points), 1992 (1970).

### 1MAC02 : HISTOIRE CULTURELLE 1 – CINÉMA

#### **Y1MAC21 Le western ou le cinéma américain par excellence : approche historique, mythologique et culturelle de la représentation des minorités et de l'altérité**

24h CM ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignant : Yann Calvet

Dans sa préface au livre de J.-L. Rieupeyrou, *Le western ou le cinéma américain par excellence*, publié en 1953 aux éditions du Cerf, André Bazin remarque que le western est le seul genre dont les origines se confondent presque avec celles du cinéma.

Dans ce séminaire, qui proposera une approche pluridisciplinaire (historique, sociologique et esthétique, mythologique et culturelle), centrée sur des auteurs aussi bien que sur des films, c'est cette évolution d'un ensemble complexe que nous voulons interroger de ses origines jusqu'à aujourd'hui en tentant d'envisager la relation particulière que le western entretient avec l'Histoire des États-Unis et la question du mythe. Il s'agira aussi d'interroger la représentation des minorités (à travers la question indienne, la représentation des mexicains, des noirs et des femmes) et aussi la représentation de l'altérité en général à travers par exemple l'opposition des configurations, isolationniste et expansionniste, du western.

### 1MAC03 : DIALOGUE DES ARTS ET INTERMÉDIALITÉS I

#### **Y1MAS31 « Figures d'écrivains : mémoires de la littérature ? XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècles »**

24h CM ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignante : Valérie Vignaux

L'étude d'un corpus d'œuvres visuelles aux caractéristiques esthétiques diverses : caricatures, portraits photographiques, mais aussi documentaires de cinéma et de télévision, produites sur une période étendue du XIX<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, sera menée afin de s'interroger sur ce que ces représentations figurées préservent du geste littéraire.

Ainsi, on s'intéressera à quelques-uns des écrivains qui ont réalisé des œuvres visuelles (photographiques ou cinématographiques) pour envisager les singularités d'un geste d'écriture en images mais aussi pour réfléchir des notions comme intermédialité, hybridation, etc.

Quelques-uns des auteurs envisagés : Colette, Jean Cocteau, Marguerite Duras, André Gide, André Gill, Hervé Guibert, Georges Perec, Jacques Prévert, Raymond Queneau...

## 1MAC04 : OPTION PROFESSIONNALISANTE AU CHOIX

### 1MAS4AO – OPTION ARCHIVES ET MÉDIATION DU PATRIMOINE DES ARTS DU SPECTACLE

LES 4 ENSEIGNEMENTS SONT OBLIGATOIRES.

#### Y7METARC Initiation aux métiers de la conservation des archives

9h TD ; Coeff.1, ECTS 1 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignants : Julie Deslondes et Jean-Pascal Foucher

Les directeurs des Archives départementales présentent l'histoire et l'organisation des services d'archives, illustrées par une visite des Archives départementales du Calvados. Puis les Archives sont présentées comme un lieu de ressources et un partenaire institutionnel pour tous les professionnels du patrimoine, en particulier ceux des musées. Enfin, les grandes notions du classement en archives sont posées.

#### Y9CONCEP Concevoir une action de médiation : principes généraux

6h TD ; Coeff.1, ECTS 1 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignantes : Anne Schneider et Marlène Perrin

Créer une action de médiation suppose de l'inscrire dans un projet culturel donné. Il s'agira de réfléchir aux différentes étapes nécessaires à l'action de médiation, depuis son évaluation diagnostique jusqu'à son évaluation finale en répertoriant à partir d'un public identifié les besoins, moyens et outils à mettre en place pour la réussite de celle-ci.

#### Y1MAS41 Rencontre avec des professionnels

9h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignant : Romain Jobez

Deux journées de rencontres et de visites organisées au cours de l'année dans des lieux conservant des archives ayant trait aux arts du spectacle. Ces visites donneront lieu à un compte rendu.

NB : la note comptera pour le semestre 1 mais elle sera donnée au semestre 2, ces journées pouvant avoir lieu au premier comme au second semestre.

#### Y1MAS42 La description encodée en archives

24h TD ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignants : Orderic Vital Pain et Subha-Sree Pasupathy

Ce cours sera consacré à la présentation et à l'utilisation des techniques de structuration des données, ainsi qu'aux standards de description des textes (TEI : Text Encoding Initiative) et des fonds d'archives (EAD : Encoding Archival Description). Les enseignements se composeront d'un cours magistral et d'exercices pratiques plus particulièrement sur le standard EAD. Ceux-ci reposeront sur la revue *Cinémonde* conservée au sein du fonds Pierre Chassain qui a fait l'objet d'un don au département des Arts du spectacle.

.....

OU

.....

## 1MAC4BO – OPTION ÉCRITURE/CRÉATION – CINÉMA

LES 2 ENSEIGNEMENTS SONT OBLIGATOIRES.

### Y1MAS43 Écritures critiques en théâtre et cinéma

24h TD ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignant : Simon Lanot

Quelle est la fonction de la critique dans le champ de création théâtrale et cinématographique ? En familiarisant les étudiant·es avec les grands textes de la critique autant qu'avec la critique issue de la presse ou des revues spécialisées contemporaines, ce séminaire d'analyse et de création aura pour vocation de permettre aux étudiant·es de rédiger des textes portant sur des œuvres cinématographiques et théâtrales de leur choix, dans une perspective à la fois universitaire et journalistique, au sens large du terme. Ce travail d'élaboration textuel individuel et collectif repose sur la thèse que la critique est au cœur de la création esthétique – et que la critique, quand elle comprend la logique des œuvres qu'elle analyse, peut elle-même devenir une forme de création.

### Y1MAC44 Atelier séminaire 1 – Cinéma

24h TD ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignante : Sophie Gardiner

Cet atelier d'écriture vise dans un premier temps à la création d'une mini-série du type *Bref* de 2 minutes, par des groupes mêlant étudiant·es du Master Recherche et du Master Production. Il s'agira pour eux de concevoir ensemble un projet, de réfléchir à sa cohérence artistique et à sa viabilité financière. Il faudra rédiger le Pitch Deck (synopsis, les personnages principaux, les arches, notes d'intention), le devis, le scénario et l'épisode filmé.

Ce séminaire aura lieu le mardi de 10h à 12h, sur les 12 premières semaines.

## 1MAC05 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE + LVE

### 1MAC051 Méthodologie de la recherche – Cinéma

12h TD ; Coeff.1, ECTS 1 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignante : David Vasse

Au cours des six séances de méthodologie (7 septembre 2026, 5 octobre, 19 octobre, 2 novembre, 16 novembre, 30 novembre), David Vasse proposera aux étudiant·e.s d'assister à une soutenance de mémoire de Master 1, de visiter les fonds des deux principales BU du campus 1 puis d'exposer les principales modalités de présentation d'un premier mémoire de recherche.

## LVE AU CHOIX

### YMALAN1 Anglais

24h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignante : Marlène Bernos

**YMALAL1 Allemand**

**24h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral**

**Enseignante** : Elisabeth Schober

**YMALES1 Espagnol**

**24h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral**

**Enseignante** : Élise Monjarret

## SÉMINAIRES PARCOURS CINÉMA – SEMESTRE 2

### 1MAC06 : ESTHÉTIQUE 2 – CINÉMA

#### **Y1MAC61 Figures de la violence féminine à l'écran**

**24h CM ; Coeff.5, ECTS 5 – MCC : contrôle continu intégral**

**Enseignant :** Raphaël Jaudon

Si les sciences humaines nous apprennent que les auteurs de violences sont majoritairement masculins, dans toutes les cultures et à toutes les époques, il est un domaine où cette évidence s'estompe : le cinéma. À l'écran, cinéastes et scénaristes n'hésitent pas à offrir à leurs personnages féminins des comportements plutôt associés, sociologiquement parlant, aux hommes – en particulier dans les productions audiovisuelles contemporaines de fiction.

L'objectif du séminaire est d'examiner ce phénomène du point de vue esthétique : plutôt que de commenter la narration de ces films (comme le font la plupart des critiques), nous étudierons les figures qui les habitent, les corps qu'ils construisent, les formes et les gestes qu'ils mettent en scène. Au fil des séances, nous aborderons une diversité d'archétypes (la tueuse en série, la femme mécanique, la vengeresse...), de genres cinématographiques (thriller, drame, fantastique, « rape-revenge »...), sans oublier une variété de gestes (de l'incision chirurgicale au démembrement sauvage en passant par l'automutilation et le cannibalisme), pour comprendre comment ces affects violents (mais fictifs) résonnent à la fois avec la théorie esthétique du cinéma et avec les attentes politiques du féminisme contemporain.

Ce cours comportera des extraits potentiellement dérangeants – des aménagements pourront être trouvés si nécessaire. Un travail régulier sera attendu : visionnage de films, lecture de textes, participation en cours.

### 1MAC07 : HISTOIRE CULTURELLE 2 – CINÉMA

#### **Y1MAC71 Cinéma et surréalisme : de l'avant-garde à l'arrière garde**

**24h CM ; Coeff.5, ECTS 5 – MCC : contrôle continu intégral**

**Enseignante :** Valérie Vignaux

Le cours étudiera les relations entre cinéma et surréalisme sur une période étendue de 1923 à 1966, soit de « l'avant-garde à l'arrière garde ». On s'intéressera ainsi à deux générations de théoriciens ou de cinéastes, qu'ils soient actifs dans l'entre-deux-guerres, comme Man Ray ou Luis Buñuel ou émergents aux lendemains de la Seconde guerre, à l'instar de Nico Papatakis ou Ado Kyrrou. Outre l'étude des films, on s'attachera également à la réception du cinéma par les surréalistes, en envisageant les revues et les ouvrages, afin d'observer comment ils ont promu des « mauvais » genres, tels le burlesque ou le fantastique, mais aussi une perception spécifique du corps féminin, avec l'érotisme.

Une bibliographie sera communiquée lors du cours.

### 1MAC08 : ENJEUX POLITIQUES DU CHAMP CULTUREL I

#### **Y1MLET81 Enjeux politiques du champ culturel I**

**24h CM ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral**

**Enseignants :** Julie Anselmini et Raphaël Jaudon

Première partie du cours : Julie Anselmini

Ce séminaire visera à explorer les interactions entre le champ politique et le champ culturel du XIX<sup>e</sup> siècle, dans un contexte où la majorité de la population accède désormais à la culture et où l'entrée dans l'« ère médiatique » soumet cette dernière à une nouvelle donne que doivent affronter les écrivains, les artistes et le public comme ceux qui exercent le pouvoir et décident de la politique culturelle. La question privilégiée qui sera soulevée sera celle de la démocratisation de la lecture et de ses répercussions politiques ; seront aussi évoqués les débats provoqués par la diffusion de la littérature auprès du public féminin.

Seconde partie du cours : Raphaël Jaudon

« La culture après #MeToo : controverses et perspectives »

Depuis le début du mouvement #MeToo, à la fin des années 2010, le champ culturel doit composer avec la multiplication des accusations de violences portées à l'encontre d'artistes reconnus. Littérature, cinéma, théâtre, etc. : si la situation de chaque corps de métier reste singulière, tous les arts sont bel et bien concernés. Dans ce séminaire, nous analyserons les débats médiatiques et théoriques générés par #MeToo, et déplierons les questions que ce mouvement pose à l'étude des arts : possibilité ou non de distinguer l'homme de sa création, conséquences sur les circuits de valorisation des œuvres, actualité de la réflexion sur l'auteurisme et sur les méthodes d'analyse.

## 1MAC09 : OPTION PROFESSIONNALISANTE AU CHOIX

## 1MAS9AO – OPTION ARCHIVES ET MÉDIATION DU PATRIMOINE DES ARTS DU SPECTACLE

### OBLIGATOIRE :

#### **Y8ACTPAT Acteurs du patrimoine et institutions culturelles**

6h CM et 6h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignants : A-G. Chaussat, E. Jouanno, B. Lavenne, K. Le Petit, E. Luis et C. Richet

Les acteurs du patrimoine présenteront leur institution d'attache respective et le rôle que chacune joue dans la vie culturelle, économique et politique aux échelles locale, nationale et internationale. Les étudiant·es étudieront les missions du Ministère de la culture, du Centre des Monuments nationaux, de l'Inventaire général du patrimoine culturel de Normandie, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de Normandie, de la Communauté d'agglomération Mont Saint-Michel Normandie et de l'EPCC La Fabrique de Patrimoines.

### ET AU CHOIX (Y8PAO OU Y1MAS91) :

#### **Y8PAO Formation informatique à la pao (publication assistée par ordinateur)**

12h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignant : Jérôme Gallot

Formation aux logiciels de conception de documents de médiation et de communication.

### OU

#### **Y1MAS91 Stage court**

Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignant référent : Romain Jobez

Stage optionnel d'une durée de deux semaines ou plus, à réaliser hors des temps de cours. Les étudiants et les étudiantes qui souhaitent faire un stage dès le M1 devront trouver celui-ci **personnellement** et en discuter en amont afin que leur projet soit validé. Ce stage donnera lieu à un rapport.

### OU

## 1MAC9BO – OPTION ÉCRITURE/CRÉATION – CINÉMA

### Y1MAC92 Atelier séminaire 2 – Cinéma

24h TD ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignante : Sophie Gardiner

Cet atelier est la suite du premier semestre. Cette fois, les étudiant·es doivent écrire un épisode de 30 minutes de leur propre épisode pilote de série TV en examinant plus précisément la structure des saisons, de l'épisode et la méthode d'écriture scénaristique.

## 1MAC010 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE + LVE

### LVE AU CHOIX

#### YMALAN2 Anglais

24h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignante : Sara Benoist

#### YMALAL2 Allemand

24h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignante : Elisabeth Schober

#### YMALES2 Espagnol

24h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignante : Élise Monjarret

## 1MAC0101 : SOUTENANCE DU MÉMOIRE M1

Coeff.10, ECTS 10

L'étudiant·e rédigera un mémoire d'une cinquantaine de pages sous la direction de l'un·e des enseignant·es du parcours théâtre (MCF ou PR).

La soutenance ne sera autorisée que si l'étudiant·e a sollicité des rendez-vous réguliers auprès de l'enseignant·e qui le/la dirige.

1ère session avant le 3 juillet 2027, 2ème session avant le 14 septembre 2027.

## ENGETUM1 (FACULTATIF) : ENGAGEMENT DE L'ÉTUDIANT·E

ECTS surnuméraire 1

Enseignant coordinateur : Philippe Ortoli

Pour cette UE, les étudiant·es doivent s'inscrire sur e-candidat :

<https://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/dispositifs-specifiques/engagement-etudiant/>

## FSTAGEM1 (FACULTATIF) : STAGE

**Enseignant coordinateur :** Philippe Ortoli

Ce stage, de 6 semaines maximum, doit être effectué avant le 15 juillet 2027.

# MASTER 2

## PARCOURS THÉÂTRE

## PARCOURS CINÉMA

## MASTER 2

### PARTICIPATION ET ASSIDUITÉ OBLIGATOIRES

## SÉMINAIRES PARCOURS THÉÂTRE – SEMESTRE 3

### 2MAT01/1MAT01 : ESTHÉTIQUE 3 – THÉÂTRE

#### **Y2MAT11 Varia – actualité de la recherche en arts de la scène et en études théâtrales**

24h CM ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignants : Fabien Cavaillé, Romain Jobez, Floriane Toussaint

Ce séminaire sera adossé aux diverses manifestations scientifiques organisées par les enseignants de théâtre et annoncé dans le guide à la rubrique « Colloques, journée d'études, séminaires » (voir ci-dessus). D'autres manifestations, en lieu avec des spectacles ou l'actualité du spectacle vivant seront organisées au cours de l'année. Le programme exact du séminaire sera communiqué à la rentrée.

### 2MAT02/1MAT02 : HISTOIRE CULTURELLE 3 – THÉÂTRE

#### **Y2MAT21 Histoire culturelle du théâtre : Louis Jovet et l'histoire du théâtre français.**

24h CM ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignant : Stéphanie Loncle

Louis Jovet a fait l'acteur, le régisseur, le metteur en scène, le directeur de théâtre. Il s'est investi dans l'activité de la Société d'histoire du théâtre. Le legs de ses archives, au département des Arts du spectacle de la BnF en 1961 a participé de l'institutionnalisation de ce lieu de conservation, de fabrique et de diffusion de l'histoire du théâtre. Enfin, Jovet est également considéré comme l'auteur d'un grand nombre d'ouvrages, publiés en grande partie après sa mort. Ces écrits, régulièrement réédités, servent encore de référence dans la culture théâtrale contemporaine et même d'inspiration pour la création de spectacles.

Jovet est ainsi une figure privilégiée pour parcourir tous les lieux, les acteurs et les enjeux de la fabrique du savoir sur le théâtre du passé.

Les séances du séminaire seront, pour moitié, consacrées à cette thématique.

D'autres séances plus généralistes seront consacrées à la lecture d'extraits de travaux de recherche choisis pour leur intérêt méthodologique et à la mise en application des enseignements.

Enfin, une journée d'études pluridisciplinaire organisée en novembre par l'axe « Cultures et transmissions » du laboratoire HisTeMé, intitulée « Corps et transmissions culturelles » fera partie du programme du séminaire. Date à préciser.

Le calendrier détaillé des séances sera explicité en cours à la rentrée et mis en ligne sur E-campus.

Outre l'engagement dans le travail, il est attendu des étudiants et des étudiantes un certain nombre de travaux, écrits ou oraux, dans lesquels ils ou elles doivent démontrer leur compréhension des enjeux de la recherche en histoire du théâtre. Les exercices, au choix, seront présentés en cours à la rentrée.

#### **Bibliographie**

Afin de consolider les repères indispensables à la bonne compréhension des enjeux du séminaire, la lecture de tout ou partie de ces ouvrages est fortement recommandée :

- *Le Théâtre français du XX<sup>e</sup> siècle, histoire, textes choisis, mises en scène*, publiés par L'avant-scène théâtre, 2008 et sq.
- Jacqueline de Jomaron (dir.), *Le théâtre en France*, Paris, Armand Colin, 1992 : lire les chapitres consacrés au XX<sup>e</sup> siècle.
- Alain Viala, (dir.), *Le théâtre en France des origines à nos jours*, Paris, PUF, 1997 : lire les chapitres consacrés au XX<sup>e</sup> siècle.

- Jeanyves Guérin, *Le théâtre en France de 1914 à 1950*, Paris, Honoré Champion, 2008.

## 2MAT03 : DIALOGUE DES ARTS ET INTERMÉDIALITÉS 2

### **Y2MAS31 Art et alimentation : un atelier dramaturgique avec le collectif SMOG**

24h CM ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignants : Fabien Cavaillé

Ce cours prend la forme d'un séminaire-atelier mené en collaboration avec le collectif SMOG (Mathilde Gilot et Benjamin Audouard) dans le cadre de leur résidence *Paysages alimentaires et récits du vivant* à l'UFR LVE pour le master LEA parcours Développement Durable. Au second semestre de l'année 2026-2027, ce collectif va créer avec les étudiant-es de LEA un spectacle autour de nos rapports à la nourriture, à son expérience sensible et à ses imaginaires. Notre séminaire-atelier est conçu pour préparer ce spectacle à travers un travail de recherche et d'exploration de thématiques, d'images, de formes susceptibles de nourrir la création. En alternant des temps de discussion avec Mathilde Gilot et Benjamin Audouard mais aussi avec des enseignant-es-chercheur-euses spécialistes de cinéma ou de littérature, d'histoire ou de l'anthropologie de l'alimentation, le cours permettra de collecter et d'analyser des références artistiques (littéraire, cinématographique, théâtrale), d'en dégager les potentialités pour de futurs récits ou de futures images et de restituer cette recherche aux étudiant-es de LEA. Comment dire/monttrer/incarner l'acte de se nourrir ? comment se représente le lien entre extérieur et intérieur, entre l'environnement qui produit l'aliment et le corps qui l'assimile ? comment le récit, l'image, l'incarnation vivante contribuent-ils à une anthropologie de l'alimentation ? Ces questions permettront de nous interroger sur les cadres symboliques de l'alimentation dans une culture donnée, sur les imaginaires qui la traversent et sur les expériences sensibles de la nourriture, de l'appétit/faim ou de la commensalité que les arts peuvent configurer. Une large part sera faite au travail collectif et à la discussion. L'évaluation reposera à la fois sur la participation à la recherche dramaturgique et sur la rédaction d'une note à restituer aux étudiant-es de LEA.

## 2MAT04 : OPTION PROFESSIONNALISANTE AU CHOIX

### **2MAS4AO – OPTION ARCHIVES ET MÉDIATION DU PATRIMOINE DES ARTS DU SPECTACLE**

LES 4 ENSEIGNEMENTS SONT OBLIGATOIRES.

#### **Y2MAS41 Préparation du stage**

3h TD ; Coeff.1, ECTS 1 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignant : Romain Jobez

Présentation des différentes institutions offrant des possibilités de stage, des types de missions qui peuvent y être réalisées et des attendus du rapport de stage, suivie d'un atelier de préparation aux candidatures.

#### **Y2MAS42 Rencontre avec des professionnels**

9h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignant : Romain Jobez

Depuis quelques années, le domaine des archives s'est considérablement étendu – documents sonores, images fixes ou animées, costumes, maquettes, story-boards, objets divers (éléments de décors par exemple) – et les lieux d'archivage se multiplient. Le web offre aussi la possibilité de mettre à la disposition du plus grand nombre, grâce à la numérisation, des documents que seuls quelques chercheuses et chercheurs confirmés avaient jusqu'alors le privilège de consulter. À travers des rencontres avec des professionnels sur leurs lieux de travail, ce séminaire proposera une première approche des archives en arts du spectacle et des différents métiers qui y sont afférents.

Cet enseignement donnera lieu à quatre journées de visites **obligatoires** organisées au cours de l'année le vendredi, **selon un calendrier affiché au fur et à mesure**.

#### **Y9NUMARC Numérisation et diffusion en ligne des archives**

3h TD ; Coeff.1, ECTS 1 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignante : Élisabeth Olive

Ce cours propose de répondre à l'interrogation suivante : quelle est la réglementation et quelles méthodes emploie-t-on pour la diffusion en ligne des archives numérisées ?

**Y9AUDIO Documenter et valoriser les archives audiovisuelles****5h CM et 4h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral****Enseignante** : Stéphanie Ange

Le cours présente à travers des études de cas la spécificité des archives audiovisuelles, des institutions qui les conservent en France et celle des tâches de collecte, de conservation, de documentation et de valorisation qui leur sont liées.

.....  
OU  
.....

**2MAT4BO – OPTION ÉCRITURE/CRÉATION – THÉÂTRE****Y2MAT43 Atelier séminaire 3 – Théâtre****24h TD ; Coeff.6, ECTS 6****Enseignante** : Marie-Laure Baudain (clownesse, comédienne, metteuse en scène)

« Durant ces six séances nous travaillerons l'esquisse du clown, ses premiers pas, sa naissance, voire sa (re)naissance. Nous accompagnerons cet être premier, parfois même archaïque, à accueillir et mettre en corps ses émotions. Nous questionnerons sa présence animale, énigmatique, incongrue, excentrique, poétique ou tragique, et parfois même son inadaptabilité au monde. Accueillir l'énergumène, le clown ou la clownesse... Nous laisserons de côté l'acteur intelligent, intelligible, au profit de l'abandon, du rien, de l'ennui, et du désir... Nous veillerons également à questionner la présence du clown au plateau : qu'est-ce qu'être là, ici et maintenant ? »

Marie-Laure Baudain

Créneau : vendredi, 13h-17h, Studio Jo Tréhard

Calendrier : 25 septembre, 2 octobre, 16 octobre, 23 octobre, 20 novembre, 18 décembre

**2MAT05 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE + LVE****Y2MAT51 Méthodologie de la recherche – Théâtre****12h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral****Enseignante** : Romain Jobez

Atelier de recherche commun centré sur l'apprentissage par les pairs de la recherche bibliographique et de la rédaction mémoire.

**LVE AU CHOIX****YMALAN3 Anglais****24h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral****Enseignante** : Sara Benoist**YMALAL3 Allemand****24h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral****Enseignante** : Elisabeth Schober**YMALES3 Espagnol****24h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral****Enseignante** : Élise Monjarret

## SÉMINAIRES PARCOURS THÉÂTRE – SEMESTRE 4

### 2MAT06/1MAT06 : ESTHÉTIQUE 4 – THÉÂTRE

#### **Y2MAT61 Rire au théâtre**

**24h CM ; Coeff.5, ECTS 5 – MCC : contrôle continu intégral**

**Enseignant :** Thomas Horeau

À partir de l'étude d'un corpus de textes dramatiques modernes et contemporains et de documents audio-visuels, nous mènerons une réflexion sur la nature et le fonctionnement du rire au théâtre. Il y sera à la fois question de la dimension comique des œuvres et de la manière dont le rire y est représenté.

Deux principaux axes de réflexion seront proposés : on envisagera d'une part le rire comme un phénomène –physique et spirituel– qui échappe en partie au langage mais qui suppose une bonne intelligence de son objet. D'autre part, on s'intéressera aux fonctions normatives et subversives du rire ; les manifestations du rire étant toujours liées à une conception plus ou moins élaborée de la norme sociale.

### 2MAT07/1MAT07 : HISTOIRE CULTURELLE 4

#### **Y2MAT71 Usages politiques du patrimoine dans le spectacle vivant**

**24h CM ; Coeff.5, ECTS 5 – MCC : contrôle continu intégral**

**Enseignant :** Romain Jobez

Dans le sillage des travaux menés sur le Millénaire de Caen et dans le cadre du Millenium organisé par la région Normandie, on s'intéressera aux usages politiques du patrimoine, en réfléchissant au rapport des élus au spectacle vivant.

### 2MAT08 : ENJEUX POLITIQUES DU CHAMP CULTUREL 2

#### **Y2MLET81 Enjeux politiques du champ culturel 2**

**24h CM ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral**

**Enseignante :** Anne Gourio & Stéphanie Loncle

**Objet :** Ce séminaire propose d'explorer les interactions entre le champ politique et le champ culturel du XIX<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle à partir de la question de la démocratisation de la culture et de l'éducation populaire, dans une perspective pluridisciplinaire.

En M2, le cours portera sur la démocratisation du genre poétique et de la vie théâtrale en France de la Seconde Guerre mondiale à aujourd'hui. Nous étudierons et analyserons une série d'exemples au fil du semestre, comme autant d'encouragements à l'ouverture culturelle et à la curiosité intellectuelle..

**Evaluation :** travail de groupe sur un sujet au choix.

**Dispenses d'assiduité et Absence justifiée :** devoir sur table (1H30).

**2MAT09 : OPTION PROFESSIONNALISANTE AU CHOIX****2MAS9AO – OPTION ARCHIVES ET MÉDIATION DU PATRIMOINE DES ARTS DU SPECTACLE****Y2MAS91 Stage archives****Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral****Enseignant coordinateur :** Romain Jobez

Stage obligatoire d'une durée de deux semaines à trois mois, à réaliser entre la fin des cours et la fin du mois d'août. Ces stages seront proposés aux étudiants et aux étudiantes, en concertation avec eux et avec elles ainsi qu'avec les institutions susceptibles de les accueillir. Ils donneront lieu à un rapport.

.....  
**OU**  
.....

**2MAT9BO – OPTION ÉCRITURE/CRÉATION – THÉÂTRE****Y2MAT92 Atelier séminaire 4 – Théâtre****24h TD ; Coeff.4, ECTS 4****Enseignant :** Sébastien Monfè (sous réserve de confirmation)

Dramaturge et auteur, Sébastien Monfè accompagnera les étudiantes et les étudiants dans un processus d'écriture pour le théâtre. Le programme sera précisé à la rentrée.

**2MAT010 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE + LVE****LVE AU CHOIX****YMALAN4 Anglais****24h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral****Enseignante :** Sara Benoist**YMALAL4 Allemand****24h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral****Enseignante :** Elisabeth Schober**YMALES4 Espagnol****24h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral****Enseignante :** Élise Monjarret

## 2MAT0101 : SOUTENANCE DU MÉMOIRE M2

**Coeff.10, ECTS 10**

### MÉMOIRE

Le Master 2 développe le mémoire soutenu en Master 1 (un changement de sujet ne peut intervenir qu'en accord avec le directeur ou la directrice de mémoire) ; il comprend une centaine de pages et doit prouver une réelle maîtrise des outils scientifiques de la recherche. La soutenance a lieu devant un jury formé du directeur ou de la directrice du mémoire et d'un ou plusieurs autres enseignant-es chercheur-es ; elle ne peut avoir lieu qu'avec l'accord du directeur ou de la directrice du mémoire. Elle donne lieu à une mention. L'étudiant-e devra solliciter des rendez-vous réguliers auprès de l'enseignant-e qui le/la dirige. La soutenance peut être publique, le mémoire est ensuite déposé (après accord du jury) et consultable à la bibliothèque des Arts du Spectacle.

**1<sup>ère</sup> session avant le 3 juillet 2027, 2<sup>ème</sup> session avant le 14 septembre 2027.**

### DÉONTOLOGIE DE LA RECHERCHE

Une recherche autonome n'exclut pas, bien entendu, la reprise d'idées, de savoirs et de travaux antérieurs mais il est essentiel de respecter les règles de l'honnêteté intellectuelle et d'indiquer avec précision les sources sur lesquelles on travaille. La dérive qui consiste à faire passer pour une recherche originale la copie d'un texte récupéré sur Internet (dérive qui tend à se répandre aujourd'hui de façon inquiétante) sera sanctionnée par l'interdiction de soutenance. En rendant son mémoire l'étudiant-e signe une « déclaration sur l'honneur » par laquelle il (elle) certifie avoir réalisé son travail « sans aide extérieure ni sources autres que celles qui sont citées ».

## ENGETUM2 (FACULTATIF) : ENGAGEMENT DE L'ÉTUDIANT.E

**ECTS surnuméraire 1**

**Enseignant coordinateur :** Romain Jobez

Pour cette UE, les étudiant-es doivent s'inscrire sur e-candidat :

<https://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/dispositifs-specifiques/engagement-etudiant/>

## FSTAGEM2 (FACULTATIF) : STAGE

**Enseignant coordinateur :** Romain Jobez

Ce stage, de 6 semaines maximum, doit être effectué avant le 15 juillet 2027.

## SÉMINAIRES PARCOURS CINÉMA – SEMESTRE 3

### 2MAC01 : ESTHÉTIQUE 3 – CINÉMA

#### **Y2MAC11 Les films-scandales**

24h CM ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignant : Philippe Ortoli

Le scandale, dans son acception générale, « se signale par deux caractères :

- une occasion de chute ou de péché,
- résultant de l'acte ou du discours de quelqu'un, il place en vis-à-vis deux personnes, le scandalisant et le scandalisé ».

C'est donc une notion clef si l'on s'intéresse aux normes en vigueur dans une société donnée dont la transgression *révélée* provoque la fureur : et nous disons bien *révélée*, car il ne peut y avoir scandale que si tel ou tel phénomène sort de la sphère du confidentiel pour se trouver publicisé, ce qui fait du cinéma, en tant qu'art de masse, le vecteur idéal d'une telle propagation. Pour autant, en s'appuyant sur plusieurs films ayant provoqué de violentes réactions allant jusqu'à essayer de les détruire, concrètement (de *L'Âge d'or* de Bunuel (1930) à *La dernière tentation du Christ* de Scorsese (1988), en passant par *Le dernier tango à Paris* de Bertolucci (1972)) ou symboliquement (de *Kapo* de Pontecorvo (1955) à *Baise-moi* de Desportes-Trinh-Thi (2000)), et ce suivant les modalités les plus diverses, le séminaire essaiera d'interroger la possibilité de valeurs universellement reconnues au nom desquelles on pourrait (et devrait) empêcher la propagation d'images animées et sonores. Car, si l'interdiction de *Barbie* de Gerwig (2023) en Algérie ou de *Salò* de Pasolini en Italie (1975) impliquent de penser les spécificités socioculturelles (et culturelles) des civilisations, qu'en est-il d'œuvres comme *A Serbian Film* qui emportent la quasi-unanimité de la communauté internationale sur l'interdiction de sa projection intégrale ?

En filigrane, le séminaire proposera de réfléchir aux liens de l'art et de la morale, particulièrement d'actualité, en ces temps où progresse une nouvelle forme de lutte contre le scandale : l'invisibilisation plus (la sortie de *CE2* de Doillon) ou moins (*Palace* de Polanski et son parc de salles national excessivement réduit) complète.

#### **Bibliographie**

Douin, Jean, *Films à Scandale*, Paris : Éditions du Chêne, 2001.

Douin, Jean-Luc, *Dictionnaire de la censure au cinéma*, Paris : PUF (Quadrige), 2001 (1998).

Favret-Saada, Jeanne, *Les Sensibilités religieuses blessées : christianismes, blasphèmes et cinéma 1965-1988*, Paris : Fayard (Histoire de la pensée), 2017.

Serge Daney, « Le travelling de Kapo », *Trafic*, n°4, automne 1992.

Virmaux, Odette et Alain, *Les surréalistes et le cinéma*, Paris : Ramsay (Ramsay/Poche/Cinéma), 1988 (1976).

Bier Christophe, *Censure-moi : histoire du classement X en France*, Paris : l'esprit frappeur, 2000.

Pollard, Tom, *Sex and Violence : The Hollywood Censorship Wars*, Abingdon-on-Thames: Taylor & Francis, 2015.

Triollet, Christophe (dir. par), *Darkness, censure et cinéma* (8 tomes) La Madeleine : Lettmotif (2023).

Salhab, Sabine, "Islam, judaïsme et cinéma. Interdits religieux, questionnements identitaires", *Cahiers d'études du religieux. Recherches interdisciplinaires* [Online], Numéro spécial | 2012, Online since 04 June 2012, connection on 10 June 2024. URL : <http://journals.openedition.org/cerri/1132> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cerri.1132>

### 2MAC02 : HISTOIRE CULTURELLE 3 – CINÉMA

#### **Y2MAC21 Cinéma et politique, le cinéma militant en France 1910-1970**

24h CM ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignante : Valérie Vignaux

On s'intéressera aux spécificités du cinéma militant en France au cours d'une période étendue des années 1910 à 1970, c'est-à-dire de son émergence (avec Le cinéma du peuple) à sa mutation vidéographique (avec le collectif Simone de Beauvoir). On privilégiera une approche chronologique afin de rappeler les contextes techniques et politiques dans lesquels ces films ont été réalisés, qu'ils soient issus de collectifs ou dus à des cinéastes fameux tels Joris Ivens, Chris Marker, Jean-Luc Godard, Agnès

Varda .... Étude du cinéma militant en France qui conduira à interroger les relations entre cinéma et politique à partir de questions de représentations, d'émancipation ou d'histoire.

### Bibliographie essentielle

Guy Hennebelle (dir.), « Regards sur le cinéma militant français », *Cinéma d'aujourd'hui* n°5/6, 1976.

Catherine Roudé, *Cinéma militant à l'heure des collectifs Slon et Iskra dans la France de l'après-68*, Rennes, PUR, 2018.

Sébastien Layerle, *Cameras en lutte en mai 68*, Paris, Nouveau Monde, 2008.

Valérie Vignaux, « Ciné-Liberté ou l'autre cinéma du Front populaire », dans Laurent Creton et Michel Marie (dir.), « Le Front populaire et le cinéma français », *Théorème*, n°27, 2017.

## 2MAC03 : DIALOGUE DES ARTS ET INTERMÉDIALITÉS 2

### Y2MAS31 Art et alimentation : un atelier dramaturgique avec le collectif SMOG

24h CM ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignants : Fabien Cavaillé

Ce cours prend la forme d'un séminaire-atelier mené en collaboration avec le collectif SMOG (Mathilde Gilot et Benjamin Audouard) dans le cadre de leur résidence *Paysages alimentaires et récits du vivant* à l'UFR LVE pour le master LEA parcours Développement Durable. Au second semestre de l'année 2026-2027, ce collectif va créer avec les étudiant-es de LEA un spectacle autour de nos rapports à la nourriture, à son expérience sensible et à ses imaginaires. Notre séminaire-atelier est conçu pour préparer ce spectacle à travers un travail de recherche et d'exploration de thématiques, d'images, de formes susceptibles de nourrir la création. En alternant des temps de discussion avec Mathilde Gilot et Benjamin Audouard mais aussi avec des enseignant-es-chercheur-euses spécialistes de cinéma ou de littérature, d'histoire ou de l'anthropologie de l'alimentation, le cours permettra de collecter et d'analyser des références artistiques (littéraire, cinématographique, théâtrale), d'en dégager les potentialités pour de futurs récits ou de futures images et de restituer cette recherche aux étudiant-es de LEA. Comment dire/montrer/incarner l'acte de se nourrir ? comment se représente le lien entre extérieur et intérieur, entre l'environnement qui produit l'aliment et le corps qui l'assimile ? comment le récit, l'image, l'incarnation vivante contribuent-ils à une anthropologie de l'alimentation ? Ces questions permettront de nous interroger sur les cadres symboliques de l'alimentation dans une culture donnée, sur les imaginaires qui la traversent et sur les expériences sensibles de la nourriture, de l'appétit/faim ou de la commensalité que les arts peuvent configurer. Une large part sera faite au travail collectif et à la discussion. L'évaluation reposera à la fois sur la participation à la recherche dramaturgique et sur la rédaction d'une note à restituer aux étudiant-es de LEA.

## 2MAC04 : OPTION PROFESSIONNALISANTE AU CHOIX

### 2MAS4AO – OPTION ARCHIVES ET MÉDIATION DU PATRIMOINE DES ARTS DU SPECTACLE

LES 4 ENSEIGNEMENTS SONT OBLIGATOIRES.

#### Y2MAS41 Préparation du stage

3h TD ; Coeff.1, ECTS 1 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignant : Romain Jobez

Présentation des différentes institutions offrant des possibilités de stage, des types de missions qui peuvent y être réalisées et des attendus du rapport de stage, suivie d'un atelier de préparation aux candidatures.

#### Y2MAS42 Rencontre avec des professionnels

9h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignant : Romain Jobez

Depuis quelques années, le domaine des archives s'est considérablement étendu – documents sonores, images fixes ou animées, costumes, maquettes, story-boards, objets divers (éléments de décors par exemple) – et les lieux d'archivage se multiplient. Le web offre aussi la possibilité de mettre à la disposition du plus grand nombre, grâce à la numérisation, des

documents que seuls quelques chercheuses et chercheurs confirmés avaient jusqu'alors le privilège de consulter. À travers des rencontres avec des professionnels sur leurs lieux de travail, ce séminaire proposera une première approche des archives en arts du spectacle et des différents métiers qui y sont afférents.

Cet enseignement donnera lieu à quatre journées de visites **obligatoires** organisées au cours de l'année le vendredi, **selon un calendrier affiché au fur et à mesure**.

### **Y9NUMARC Numérisation et diffusion en ligne des archives**

3h TD ; Coeff.1, ECTS 1 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignante : Elisabeth Olive

Ce cours propose de répondre à l'interrogation suivante : quelle est la réglementation et quelles méthodes emploie-t-on pour la diffusion en ligne des archives numérisées ?

### **Y9AUDIO Documenter et valoriser les archives audiovisuelles**

5h CM et 4h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignante : Stéphanie Ange

Le cours présente à travers des études de cas la spécificité des archives audiovisuelles, des institutions qui les conservent en France et celle des tâches de collecte, de conservation, de documentation et de valorisation qui leur sont liées.

.....  
OU  
.....

## **2MAC4BO – OPTION ÉCRITURE/CRÉATION – CINÉMA**

### **2MAC43 Atelier séminaire 3 – Cinéma**

24h TD ; Coeff.6, ECTS 6 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignante : Meera Perampalam

Le cours vise à donner plusieurs pistes de réflexion sur l'exercice critique, de sa mise en pratique dans un cadre journalistique (projection presse, festival, art de l'interview) jusqu'à son ouverture aux nouveaux formats numériques (blog, vidéo, podcast etc.), en passant par ses multiples supports de diffusion (sites internet, réseaux sociaux etc.).

## **LVE AU CHOIX**

### **YMALAN3 Anglais**

24h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignante : Sara Benoist

### **YMALAL3 Allemand**

24h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignante : Elisabeth Schober

### **YMALES3 Espagnol**

24h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignante : Élise Monjarret



## SÉMINAIRES PARCOURS CINÉMA – SEMESTRE 4

### 2MAC06 : ESTHÉTIQUE 4 – CINÉMA

#### **Y2MAC61 Physicalité de la parole au cinéma**

24h CM ; Coeff.5, ECTS 5 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignant : David Vasse

Ce séminaire propose de parcourir, à travers les figures et les formes qu'il invente, le vaste champ du cinéma dit « Ce séminaire consiste à rappeler qu'au cinéma il est souvent pertinent de savoir aussi prêter l'oreille à ce qui se joue et se noue dans un film, a fortiori dans une séquence, dès lors que des personnages (*se*) parlent. Du temps du muet à aujourd'hui, à partir d'un large corpus d'extraits de films et de cinéastes attachés à la performativité du dialogue (Jean Eustache, Éric Rohmer, Sacha Guitry, Quentin Tarantino, Arnaud Desplechin, Nanni Moretti, Stanley Kubrick, etc.), il s'agira d'analyser différentes situations de prise de parole au cinéma en insistant sur les conditions physiques et matérielles de cette prise. Le postulat sera le suivant : ce qu'on dit, où et comment, constitue l'expérience organique par excellence, en référence à la « parole-organe » de Sophocle. Nous nous pencherons ainsi sur des cas de formalisation esthétique de la parole à travers l'usage du téléphone, du cri, du monologue, du chant, tout un art concret du dire porté par des attitudes du corps, avec ses variations tonales et ses inflexions de sens.

#### **Bibliographie essentielle**

Gérald Garutti, *Il faut voir comme on se parle*, Éditions Acte Sud, 2023.

Mathias Lavin, *Puissances de la parole, à l'écoute des films*, Éditions Mimésis, 2021.

Jacques Aumont (dir.), *L'Image et la parole*, Éditions Cinémathèque française, 1999.

Michel Chion, *La Toile trouée (La parole au cinéma)*, Éditions de l'Etoile, 1988.

Emmanuelle André, Dork Zabunyan, *L'Attrait du téléphone*, Coll. « Motifs », Éditions Yellow Now, 2013.

### 2MAC07 : HISTOIRE CULTURELLE 4 – CINÉMA

#### **Y2MAC71 Transferts culturels et cinéma**

24h CM ; Coeff.5, ECTS 5 – MCC : contrôle continu intégral

Enseignante : Paola Palma

Ce séminaire a pour objectif d'explorer, dans le champ spécifique du cinéma, les notions de « transfert culturel » et de « transculturalité ».

Il s'agira dans un premier temps de revenir sur la définition de ces notions dans une perspective d'histoire culturelle pour se concentrer ensuite sur les échanges et les coproductions cinématographiques, notamment en Europe, après la Seconde Guerre mondiale, quand les enjeux de cette modalité de production et ses conséquences sont les plus importantes et les mieux saisissables. L'objectif est d'analyser, à travers des exemples représentatifs, des formes de circulation, réception, adaptation, appropriation... mais aussi de résistance, voire de rejet. En prenant connaissance du système des coproductions en Europe, et à travers des exemples de films issus de ce dispositif, il sera ainsi possible de réfléchir sur la portée culturelle, sociale et économique du cinéma en tant que vecteur de transferts culturels.

#### **Bibliographie indicative pour débiter** (une bibliographie plus détaillée sera fournie en début de semestre)

Michel Espagne, « La notion de transfert culturel », *Revue Sciences/Lettres*, n° 1, 2013, <http://journals.openedition.org/rsl/219>.

Paola Palma, Valérie POZNER (dir.), *Mariages à l'européenne. Les coproductions cinématographiques intra-européennes depuis 1945*, Paris, AFRHC, 2019, 314 p.

Katalin Por, « La problématique des transferts culturels au cinéma », *1895 Revue d'histoire du cinéma*, n° 94, été 2021, pp. 9-21.

## 2MAC08 : ENJEUX POLITIQUES DU CHAMP CULTUREL 2

### **Y2MLET81 Enjeux politiques du champ culturel 2**

**24h CM ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral**

**Enseignante** : Anne Gourio & Stéphanie Loncle

**Objet** : Ce séminaire propose d'explorer les interactions entre le champ politique et le champ culturel du XIX<sup>e</sup> siècle au XX<sup>e</sup> siècle à partir de la question de la démocratisation de la culture et de l'éducation populaire, dans une perspective pluridisciplinaire.

En M2, le cours portera sur la démocratisation du genre poétique et de la vie théâtrale en France de la Seconde Guerre mondiale à aujourd'hui. Nous étudierons et analyserons une série d'exemples au fil du semestre, comme autant d'encouragements à l'ouverture culturelle et à la curiosité intellectuelle..

Evaluation : travail de groupe sur un sujet au choix.

Dispenses d'assiduité et Absence justifiée : devoir sur table (1H30).

## 2MAC09 : OPTION PROFESSIONNALISANTE AU CHOIX

## 2MAS9AO – OPTION ARCHIVES ET MÉDIATION DU PATRIMOINE DES ARTS DU SPECTACLE

### **Y2MAS91 Stage archives**

**Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral**

**Enseignant coordinateur** : Romain Jobez

Stage obligatoire d'une durée de deux semaines à trois mois, à réaliser entre la fin des cours et la fin du mois d'août. Ces stages seront proposés aux étudiants et aux étudiantes, en concertation avec eux et avec elles ainsi qu'avec les institutions susceptibles de les accueillir. Ils donneront lieu à un rapport.

.....  
OU  
.....

## 2MAC9BO – OPTION ÉCRITURE/CRÉATION – CINÉMA

### **2MAC92 Atelier séminaire 4 – Cinéma**

**24h TD ; Coeff.4, ECTS 4 – MCC : contrôle continu intégral**

**Enseignant** : Benoit Labourdette

#### **Écritures numériques**

Aborder par la pratique les enjeux contemporains de l'écriture dans l'espace d'Internet. Nous réaliserons ensemble un projet multimédia en ligne, en utilisant des techniques créatives numériques, sur la thématique des droits culturels. Ces ressources seront orientées pour être utiles à des responsables au sein de collectivités. Nous découvrirons des bonnes pratiques et des outils numériques, l'évolution du concept d'écriture, la sémantique du web, le référencement, les enjeux stratégiques, techniques et juridiques de la data, la stratégie d'audience, les bonnes pratiques rédactionnelles, de photo et de vidéo, etc. Et surtout, nous resterons centrés sur les pratiques et enjeux de la créativité et de l'innovation, indispensables à la démocratie.

## 2MAC010 : MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE + LVE

### **2MAC51 Méthodologie de la recherche – Cinéma**

**12h TD ; Coeff.3, ECTS 3 – MCC : contrôle continu intégral**

**Enseignante :** Valérie Vignaux

Le cours de méthodologie de M2 en vous faisant découvrir les activités menées au sein des équipes de recherches associées à la formation, soit le LASLAR (<https://laslar.unicaen.fr/>) et Histemé (<https://histeme.unicaen.fr/>), permettra la mise en œuvre d'une journée d'études, prévue pour la fin du second semestre, où vous présenterez vos propres investigations.

## LVE AU CHOIX

### YMALAN4 Anglais

24h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral

**Enseignante :** Sara Benoist

### YMALAL4 Allemand

24h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral

**Enseignante :** Elisabeth Schober

### YMALES4 Espagnol

24h TD ; Coeff.2, ECTS 2 – MCC : contrôle continu intégral

**Enseignante :** Élise Monjarret

## 2MAC0101 : SOUTENANCE DU MÉMOIRE M2

**Coeff.10, ECTS 10**

### MÉMOIRE

Le Master 2 développe le mémoire soutenu en Master 1 (un changement de sujet ne peut intervenir qu'en accord avec le directeur ou la directrice de mémoire) ; il comprend une centaine de pages et doit prouver une réelle maîtrise des outils scientifiques de la recherche. La soutenance a lieu devant un jury formé du directeur ou de la directrice du mémoire et d'un ou plusieurs autres enseignant-es chercheur-es ; elle ne peut avoir lieu qu'avec l'accord du directeur ou de la directrice du mémoire. Elle donne lieu à une mention. L'étudiant-e devra solliciter des rendez-vous réguliers auprès de l'enseignant-e qui le/la dirige. La soutenance peut être publique, le mémoire est ensuite déposé (après accord du jury) et consultable à la bibliothèque des Arts du Spectacle.

**1<sup>ère</sup> session avant le 3 juillet 2027, 2<sup>ème</sup> session avant le 14 septembre 2027.**

### DÉONTOLOGIE DE LA RECHERCHE

Une recherche autonome n'exclut pas, bien entendu, la reprise d'idées, de savoirs et de travaux antérieurs mais il est essentiel de respecter les règles de l'honnêteté intellectuelle et d'indiquer avec précision les sources sur lesquelles on travaille. La dérive qui consiste à faire passer pour une recherche originale la copie d'un texte récupéré sur Internet (dérive qui tend à se répandre aujourd'hui de façon inquiétante) sera sanctionnée par l'interdiction de soutenance. En rendant son mémoire l'étudiant-e signe une « déclaration sur l'honneur » par laquelle il (elle) certifie avoir réalisé son travail « sans aide extérieure ni sources autres que celles qui sont citées ».

**ENGETUM2 (FACULTATIF) : ENGAGEMENT DE L'ÉTUDIANT·E**

**ECTS surnuméraire 1**

**Enseignant coordinateur :** Philippe Ortoli

Pour cette UE, les étudiant·es doivent s'inscrire sur e-candidat :

<https://www.unicaen.fr/formation/candidater-sinscrire/dispositifs-specifiques/engagement-etudiant/>

**FSTAGEM2 (FACULTATIF) : STAGE**

**Enseignant coordinateur :** Philippe Ortoli

Ce stage, de 6 semaines maximum, doit être effectué avant le 15 juillet 2027.

## INFORMATIONS ET DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

### SCOLARITÉ

L'accueil des étudiantes et des étudiants de Licence et de Master se situe au 4<sup>e</sup> étage du bâtiment B, campus 1.

La scolarité accueille les étudiantes et étudiants de Licence et de Master du lundi au vendredi. Les horaires sont indiqués sur le site de l'UFR HSS.

Directeur administratif de l'UFR

Éric OSOUF

02 31 56 53 23

Directrice administrative adjointe de l'UFR, en charge de la scolarité

Alexandra HOUARD

02 31 56 60 67

Accueil des étudiantes et étudiants licence

[hss.licence.philo@unicaen.fr](mailto:hss.licence.philo@unicaen.fr)

[hss.licence.socio@unicaen.fr](mailto:hss.licence.socio@unicaen.fr)

[hss.licence.lm@unicaen.fr](mailto:hss.licence.lm@unicaen.fr)

[hss.licence.arts@unicaen.fr](mailto:hss.licence.arts@unicaen.fr)

[hss.licence.histoire@unicaen.fr](mailto:hss.licence.histoire@unicaen.fr)

[hss.licence.humanites@unicaen.fr](mailto:hss.licence.humanites@unicaen.fr)

[hss.licence.lc@unicaen.fr](mailto:hss.licence.lc@unicaen.fr)

[hss.licence.se@unicaen.fr](mailto:hss.licence.se@unicaen.fr)

[hss.licence.sdl@unicaen.fr](mailto:hss.licence.sdl@unicaen.fr)

Accueil des étudiantes et étudiants master

[hss.scolarite.master@unicaen.fr](mailto:hss.scolarite.master@unicaen.fr)

Accueil des étudiantes et étudiants DU

[hss.scolarite.du@unicaen.fr](mailto:hss.scolarite.du@unicaen.fr)

Formation continue

[hss.formationcontinue@unicaen.fr](mailto:hss.formationcontinue@unicaen.fr)

---

## LA SCOLARITÉ À VOTRE SERVICE

- **Pour effectuer votre inscription pédagogique.** L'inscription pédagogique est indispensable pour que vous soyez inscrit ou inscrite aux deux sessions d'examens, pour accéder aux espaces de cours sur e-Campus, pour accéder à votre emploi du temps sur votre agenda Zimbra UNICAEN. Pour les L1, elle est à faire après la journée de prérentrée, APRÈS avoir effectué votre inscription administrative.
- **Pour retirer vos relevés de notes, retirer vos attestations de réussite** aux diplômes de licence et de master (à l'issue de la L3 et du M2), retirer vos diplômes.
- **Pour demander des informations** relatives aux enseignements dispensés dans les différents départements de l'UFR HSS.
- **Information Léocarte** – Pour les étudiantes et étudiants en EAD, la Léocarte est envoyée par la DEVE au domicile. Pour les étudiantes et étudiants en présentiel, la DEVE envoie les Léocartes au service de la scolarité de l'UFR qui invite ensuite les étudiantes et étudiants à venir les récupérer.

---

## S'INFORMER DANS LE DÉPARTEMENT ET SUR LE WEB

- Grâce à votre **boîte mail Zimbra UNICAEN**, accessible avec votre compte numérique. Le corps enseignant et l'administration utilisent très fréquemment ce mode de communication et exclusivement l'adresse mail Zimbra UNICAEN. **Vous devez donc consulter quotidiennement votre messagerie électronique.**
- Grâce au site web de l'UFR HSS : <https://ufr-hss.unicaen.fr/>. **Le site est régulièrement actualisé.**
- Grâce à votre compte numérique, accessible à l'adresse web : <http://moncomptenumerique.unicaen.fr/>.  
Votre identifiant et mot de passe de votre compte numérique sont nécessaires pour vous y connecter. **Ils vous sont fournis lors de votre inscription administrative. Conservez bien ces codes qui vous seront utiles tout au long de votre formation !**  
Sur votre compte numérique, vous disposez d'un agenda électronique, vous pouvez consulter votre emploi du temps actualisé en temps réel et les actualités de la vie universitaire, vous avez accès au portail documentaire des bibliothèques universitaires, à e-Campus (plateforme de cours en ligne) et à beaucoup d'autres ressources.
- Auprès de la direction, des responsables pédagogiques et de l'ensemble des enseignantes et enseignants.

---

## DÉMARCHES - SCOLARITÉ

Retrouvez toutes les informations relatives aux démarches de scolarité (inscriptions, dispense d'assiduité, dispense d'UE...) sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/>.

## SERVICES ET OUTILS NUMÉRIQUES

L'université de Caen Normandie met à votre disposition de nombreux services et outils numériques nécessaires et indispensables au bon déroulement de votre vie universitaire.

Un compte unique appelé **Compte numérique** est automatiquement attribué à chaque étudiant et étudiante de l'université de Caen Normandie. Il est composé d'un identifiant et d'un mot de passe. Il est créé au moment de votre première inscription à l'université.

**Confidentialité** - Votre identifiant et votre mot de passe sont personnels et confidentiels. Ne communiquez votre compte numérique à personne ! Une fois que vous avez utilisé un poste de travail de l'université, fermez votre session.

Grâce à votre compte numérique, vous avez **accès à** :

- une messagerie électronique Zimbra UNICAEN,
- des services de scolarité en ligne,
- des ressources pédagogiques en ligne sur la plateforme e-Campus,
- des ressources documentaires en ligne (consultation du catalogue des bibliothèques universitaires),
- un espace de stockage Unicloud,
- au réseau Wi-Fi ...

### MESSAGERIE UNICAEN · ZIMBRA

Toutes les informations relatives à votre scolarité et à votre vie universitaire vous sont envoyées exclusivement sur votre messagerie électronique Zimbra UNICAEN. Les étudiantes et étudiants sont donc invités à **consulter quotidiennement** leur messagerie.

Votre messagerie Zimbra UNICAEN vous permet également de **consulter votre emploi du temps** universitaire (CM, TD...) et de le partager.

Tous les enseignants et enseignantes de l'université de Caen Normandie ont une adresse électronique de la forme prénom.nom@unicaen.fr.

Adresse de connexion : <https://webmail.unicaen.fr/>

Guide d'utilisation Messagerie Zimbra UNICAEN : <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

### PLATEFORME DE FORMATION EN LIGNE · E-CAMPUS

La plateforme e-Campus est un service vous permettant d'accéder à vos **cours en ligne** auxquels vous êtes inscrit ou inscrite pédagogiquement.

Ce service permet notamment :

- de maintenir le lien entre enseignantes/enseignants et étudiantes/étudiants grâce à des outils (forum, mail groupé, etc.).
- de diffuser des ressources pédagogiques.
- de proposer des activités d'apprentissage et d'évaluation (exercices d'auto-évaluation, travaux à rendre, etc.).
- d'assurer les cours en mode classe virtuelle via l'outil de web conférence BigBlueButton intégré à la plateforme.
- d'adapter les modalités d'évaluation à la distance.

Adresse de connexion : <https://ecampus.unicaen.fr/>

Comment accéder à la plateforme e-Campus : <https://webcemu.unicaen.fr/dokuwiki/doku.php?id=moodle:connexion>

Un tutoriel étudiant est disponible dans le menu « Aide » de la plateforme e-Campus.

### CATALOGUE DES SERVICES NUMÉRIQUES

Grâce au catalogue des services numériques, vous pouvez consulter en ligne votre **dossier étudiant**, vos **notes et résultats**, éditer un **certificat de scolarité**, consulter votre **messagerie**, accéder à la **plateforme e-Campus**, stocker vos documents, gérer votre **léocarte**...

Retrouvez tous les services et outils numériques à votre disposition : <https://catalogue-de-services.unicaen.fr/service>

## LE DÉLIT DE PLAGIAT

Plagier consiste à copier (ou copier-coller) le texte d'un auteur ou d'une autrice sans guillemet et sans renvoi aux sources (nom de l'auteur ou de l'autrice, titre de l'œuvre, pages précises correspondant à l'extrait). Autrement dit, le/la plagiaire se fait passer pour l'auteur ou l'autrice d'un texte qui ne lui appartient pas, et s'attribue indûment les passages d'une œuvre.

Le plagiat est donc un délit de contrefaçon sanctionné par la loi. Le code de la propriété intellectuelle indique que :

.....  
**Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque.**

**(Article L.122-4).**  
.....

À l'université, le plagiat est pros crit par le décret n° 92-657 du 13 juillet 1992 relatif à la procédure disciplinaire dans les établissements publics d'enseignement supérieur placés sous la tutelle du ministre chargé de l'enseignement supérieur. Les sanctions du conseil disciplinaire peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive de tout établissement d'enseignement supérieur.

### CONSIGNES

- Tout extrait emprunté à un auteur ou une autrice doit être placé entre guillemets.
- Les sources, qu'elles soient imprimées ou numériques, doivent être citées explicitement : nom de l'auteur ou de l'autrice, titre de l'œuvre, de l'article ou de la source numérique, pages, éditions, etc.
- Une citation doit se borner à un bref extrait homogène. Il est exclu de citer des pages entières.
- Sera également sanctionnée toute manœuvre visant, dans le seul but de dissimuler la fraude, à introduire quelques énoncés personnels dans un long passage entièrement plagié.

## LES AGENTS CONVERSATIONNELS (CHATGPT, GEMINI, ETC...)

Sauf autorisation explicite d'un enseignant ou d'une enseignante dans le cadre de son enseignement, l'usage des agents conversationnels (comme ChatGPT, Gemini, etc...) constitue une fraude dans le cadre d'un travail universitaire.

Son usage contrevient aux règles fondamentales de la déontologie scientifique qui imposent de citer explicitement les sources utilisées. En cas de suspicion d'utilisation d'un agent conversationnel dans le cadre d'une évaluation, l'enseignant ou l'enseignante pourra saisir la section disciplinaire de l'établissement, en accord avec l'extrait du règlement commun des études ci-dessous :

.....  
**La production de travail universitaire, en tout ou en partie, aux fins de crédit, de progression ou de reconnaissance universitaires, en échange de paiement ou d'autre service ou non, à l'aide d'une assistance humaine ou technologique prohibée ou non déclarée représente une génération non autorisée de contenu.**

**(Extrait du règlement commun des études § 6.2 - Les formes de fraude)**

<https://www.unicaen.fr/reglement-commun-des-etudes-2022-2027/#62--les-formes-de-fraude>  
.....

## RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES 2022-2027

Le règlement commun des études constitue un **cadre de référence pour l'organisation des études au sein de l'université de Caen Normandie conformément aux textes réglementaires**, pour la période 2022-2027. Il rappelle les droits et les obligations de l'université, et des étudiantes et étudiants dans le respect de la réglementation en vigueur et peut être révisé en cas d'évolution de cette dernière. Ce règlement n'a pas vocation à s'appliquer aux études conduisant au doctorat.

### DISPOSITIONS DU RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Vous trouverez dans le règlement commun des études 2022-2027 les informations suivantes :

#### Références réglementaires

##### 1 – Dispositions générales

- Calendrier universitaire
- Inscription et régimes étudiants
- Contrôle de l'assiduité pour l'attribution des bourses
- Gestion des absences

##### 2 – Modalités de contrôle des connaissances et des compétences

- Dispositions générales
- Dispositions particulières

##### 3 – Dispositions concernant les stages

##### 4 – Dispositions concernant le déroulement des épreuves

- Affichage du calendrier des examens du contrôle terminal
- Convocation aux examens de contrôle terminal
- Président de salle
- Accès aux salles d'examens
- Documents autorisés en salle d'examens
- Procès-verbal
- Anonymat
- Dispositions particulières aux formations ouvertes à distance

##### 5 – Dispositions concernant les résultats

- Jury
- Communication des résultats
- Communication des copies

##### 6 – Dispositions concernant la fraude aux examens

- Prévention des fraudes
- Les formes de fraude
- Mesures prises en cas de fraude
- Procédure devant la section disciplinaire
- Les sanctions disciplinaires
- Conséquences
- Recours

### OÙ CONSULTER LE RÈGLEMENT COMMUN DES ÉTUDES

Le texte complet du règlement commun des études 2022-2027 adopté par l'université de Caen Normandie est accessible :

- **sur le site de l'UFR HSS**, rubrique Formations/Master : <https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/master/>
- **sur le site institutionnel UNICAEN** : <https://www.unicaen.fr/reglement-commun-des-etudes-2022-2027/>

## RÈGLEMENT DES DISPENSES D'ASSIDUITÉ ET DE CONTRÔLE CONTINU (UFR HSS)

*Sauf cas particuliers décrits ci-dessous, l'assiduité en cours est obligatoire, de même que la participation aux épreuves, écrites et orales, du contrôle terminal et du contrôle continu. Ainsi, la convocation pour une épreuve orale de contrôle continu (exposé) suppose que l'étudiant ou l'étudiante se présente en TD au jour et à l'heure prévus afin de présenter son travail à l'oral. L'absence de prestation orale entraîne l'attribution de la note 0/20 (la remise d'une production à l'écrit n'est acceptable que si elle a été décidée par l'enseignant(e) chargé(e) du TD et si l'étudiant ou l'étudiante s'est présenté(e) au jour et à l'heure prévus afin de rendre son travail).*

### DISPENSE D'ASSIDUITÉ

1.1. L'assistance aux travaux dirigés est obligatoire pour tous les étudiants et étudiantes inscrits. L'assiduité peut y être contrôlée. Elle fait l'objet d'un contrôle systématique pour les étudiantes boursières et étudiants boursiers, au premier et au deuxième semestre.

1.2. Les étudiantes et étudiants qui ne pourraient pas assister aux travaux dirigés d'un ou de plusieurs éléments constitutifs ou UE auxquels ils ou elles sont inscrit(e)s, pendant la totalité ou la plus grande partie d'un semestre, peuvent demander une dispense d'assiduité. Cette demande doit être adressée au/à la responsable de la formation à l'aide du formulaire approprié (disponible sur le site web). Celui-ci/celle-ci décide d'octroyer ou non cette dispense.

En dehors des situations exceptionnelles, la dispense d'assiduité n'est accordée que si l'une des conditions suivantes est remplie :

- avoir une activité salariée régie par un contrat de travail ou équivalent, pour une durée supérieure ou égale à 10 heures hebdomadaires ;
- être inscrit(e) en double diplôme ou en double cursus ;
- être père ou mère de famille ;
- pour des raisons médicales dûment justifiées ;
- bénéficier d'un régime spécial reconnu par les services de l'université. Liste complète des régimes spéciaux d'étude :
  - o Les étudiantes et étudiants salariés bénéficiaires d'un contrat de travail de 10 heures minimum par semaine durant le semestre pour lequel le régime est demandé
  - o Les étudiantes et étudiants chargés de famille
  - o Les femmes enceintes
  - o Les sportifs et sportives de haut niveau
  - o Les artistes de haut niveau
  - o Les étudiantes et étudiants réalisant une mission dans le cadre d'un service civique
  - o Les étudiantes et étudiants exerçant des responsabilités au sein du bureau d'une association
  - o Les étudiantes et étudiants élus au sein des conseils d'établissement (conseils centraux et conseils des composantes) et des centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (CROUS)
  - o Les étudiantes et étudiants engagés dans plusieurs cursus
  - o Les étudiantes et étudiants en situation de handicap
  - o Les étudiantes et étudiants ayant une activité de militaire dans la réserve opérationnelle
  - o Les étudiantes et étudiants engagés en volontariat militaire
  - o Les étudiantes et étudiants engagés comme sapeur-pompier volontaire.

La distance entre le domicile et l'université n'est pas un motif valable.

1.3. La dispense d'assiduité est accordée pour un ou pour plusieurs éléments constitutifs (EC dans la suite) ou UE : chacun des EC ou UE concernés par la dispense est indiqué par écrit dans le document portant dispense d'assiduité, délivré par le ou la responsable de la formation et annexé au contrat pédagogique de l'étudiant ou de l'étudiante. Dans les EC et UE non concernés par la dispense, l'assistance de l'étudiant ou de l'étudiante aux TD demeure obligatoire.

**NB** : les étudiantes et étudiants qui n'ont pas la possibilité de suivre les cours en présentiel peuvent choisir de s'inscrire en formation à distance. **Attention** : toutes les formations, tous les parcours et toutes les options de l'UFR ne sont pas proposés en enseignement à distance.

---

## DISPENSE DE CONTRÔLE CONTINU

2.1. En fonction de la situation de l'étudiant ou de l'étudiante, si ce dernier ou cette dernière le demande, la dispense d'assiduité peut être assortie d'une dispense de contrôle continu, pour tous les éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité ou pour une partie d'entre eux seulement. Cette dispense de contrôle continu n'est ni de droit ni systématique.

2.2. Aucune dispense d'assiduité n'est ordinairement possible en TP.

2.3. Des dispositifs aménagés de contrôle continu peuvent être proposés par l'enseignant ou l'enseignante aux étudiantes et étudiants dans certains éléments constitutifs ou UE concernés par la dispense d'assiduité (ou aux étudiantes et étudiants dont le statut justifie un tiers temps), y compris dans ceux/celles où il existe un contrôle terminal. À défaut, le contrôle terminal prévu et annoncé dans le guide des études représente 100% de la note de l'élément ou de l'UE pour l'étudiant ou l'étudiante bénéficiaire de la dispense.

2.4. Dans les éléments constitutifs ou UE évalués à 100% en contrôle continu, des modalités d'évaluation spécifiques sont prévues pour les étudiantes et étudiants dispensés d'assiduité, soit en contrôle continu soit en contrôle terminal.

2.5. Lorsque la dispense d'assiduité ne concerne qu'une partie du semestre ou intervient en cours de semestre, la dispense de contrôle continu éventuellement associée n'est que partielle. Toutes les notes de contrôle continu déjà acquises par l'étudiant ou l'étudiante avant l'obtention de la dispense en cours de semestre sont conservées et prises en compte dans le calcul de la note de l'UE concernée, en respectant la part proportionnelle respective du contrôle continu et du contrôle terminal telle qu'elle est prévue (voir guides des études). L'obtention en cours de semestre d'une dispense de contrôle continu dans une UE n'annule donc pas les notes de contrôle continu déjà obtenues.

**NB: Attention** : lors de la deuxième session, l'évaluation porte à 100% sur le contrôle terminal, pour tous les EC et toutes les UE ; aucun contrôle continu n'est alors pris en compte pour les matières dont l'évaluation comporte un contrôle terminal.

## CALENDRIER DE L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2026-2027

| août-26 | sept-26                              | oct-26             | nov-26                  | déc-26             | janv-27              | févr-27           | mars-27                    | avr-27             | mai-27                        | juin-27            | juil-27                 | août-27 |    |
|---------|--------------------------------------|--------------------|-------------------------|--------------------|----------------------|-------------------|----------------------------|--------------------|-------------------------------|--------------------|-------------------------|---------|----|
| Congès  | 01 Ma<br>Réunions de<br>prés entente | 01 J<br>Semaine 4  | 01 D<br>Toussaint       | 01 Ma              | 01 V<br>Jour de l'an | 01 L              | 01 L                       | 01 J<br>Semaine 11 | 01 S<br>Fête du Travail       | 01 J<br>Ma         | 01 D                    |         |    |
|         | 02 Me                                | 02 V               | 02 L                    | 02 Me              | 02 S                 | 02 Ma             | 02 Ma                      | 02 V               | 02 D                          | 02 V               | 02 L                    |         |    |
|         | 03 J<br>Semaine 0                    | 03 S               | 03 Ma                   | 03 J<br>Semaine 12 | 03 D                 | 03 Me             | 03 Me<br>Congès            | 03 S               | 03 L                          | 03 S<br>Révisions  | 03 Ma                   |         |    |
|         | 04 V<br>Début des CM                 | 04 D               | 04 Me                   | 04 V               | 04 L<br>Semaine 4    | 04 J<br>Semaine 4 | 04 J                       | 04 D               | 04 Me<br>Examens              | 04 V               | 04 Me<br>Congès         |         |    |
|         | 05 S                                 | 05 L               | 05 J<br>Semaine 6       | 05 S               | 05 Ma                | 05 V              | 05 V                       | 05 L               | 05 Me<br>terminaux            | 05 L               | 05 S                    |         |    |
|         | 06 D                                 | 06 Ma              | 06 V                    | 06 S               | 06 Me                | 06 J              | 06 S                       | 06 Ma              | 06 J<br>Assomption            | 06 D               | 06 Ma                   | 31      |    |
| 32      | 07 L                                 | 07 Me              | 07 S                    | 07 L               | 07 J<br>Semaine 9    | 07 D              | 07 D                       | 07 Me              | 07 V                          | 07 L               | 07 Me                   | 07 S    |    |
|         | 08 Ma                                | 08 J<br>Semaine 5  | 08 D                    | 08 Ma              | 08 V                 | 08 L              | 08 L                       | 08 J<br>Semaine 12 | 08 S<br>Victoire 1345         | 08 Ma              | 08 D                    | 08 D    |    |
|         | 09 Me                                | 09 V               | 09 L                    | 09 Me<br>Examens   | 09 S                 | 09 Ma             | 09 Ma                      | 09 V               | 09 D                          | 09 Me<br>Révisions | 09 V                    | 09 L    |    |
|         | 10 J<br>Semaine 1                    | 10 Ma              | 10 D                    | 10 J<br>terminaux  | 10 V                 | 10 Me             | 10 Me                      | 10 S               | 10 L                          | 10 J               | 10 Ma<br>Congès         | 10 Ma   |    |
|         | 11 V                                 | 11 Ma              | 11 Ma<br>Armistice 1918 | 11 V               | 11 L                 | 11 J<br>Semaine 5 | 11 J<br>Semaine 6          | 11 D               | 11 Ma<br>Examens              | 11 V               | 11 D                    | 11 Me   |    |
|         | 12 S                                 | 12 J<br>Semaine 3  | 12 S                    | 12 J               | 12 Ma                | 12 V              | 12 V                       | 12 L               | 12 Me<br>terminaux            | 12 S               | 12 L                    | 12 J    |    |
| 33      | 13 D                                 | 13 V               | 13 D                    | 13 S               | 13 Me                | 13 S              | 13 S                       | 13 Ma              | 13 J                          | 13 D               | 13 V                    | 32      |    |
|         | 14 L                                 | 14 S               | 14 D                    | 14 L               | 14 J<br>Semaine 1    | 14 D              | 14 D                       | 14 Me              | 14 V                          | 14 L               | 14 Ma<br>Fête nationale | 14 S    |    |
|         | 15 Ma                                | 15 D               | 15 S                    | 15 Ma              | 15 V                 | 15 L              | 15 L                       | 15 J<br>Semaine 13 | 15 S                          | 15 Ma              | 15 J                    | 15 D    |    |
|         | 16 Me                                | 16 L               | 16 S                    | 16 Me<br>Examens   | 16 S                 | 16 Ma             | 16 Ma                      | 16 V               | 16 D                          | 16 Me<br>Examens   | 16 V                    | 16 L    |    |
|         | 17 J<br>Semaine 2                    | 17 Ma              | 17 J<br>terminaux       | 17 J               | 17 D                 | 17 Me             | 17 Me                      | 17 S               | 17 L<br>Lundi de<br>Pentecôte | 17 J<br>terminaux  | 17 S                    | 17 Ma   |    |
|         | 18 Ma                                | 18 D               | 18 Me                   | 18 V               | 18 L                 | 18 J<br>Semaine 6 | 18 J<br>Semaine 9          | 18 D               | 18 Ma                         | 18 V               | 18 D                    | 18 Me   |    |
| 34      | 19 S                                 | 19 J<br>Semaine 10 | 19 S                    | 19 S               | 19 Ma                | 19 V              | 19 V                       | 19 L               | 19 Me                         | 19 S               | 19 J                    | 19 S    |    |
|         | 20 D                                 | 20 V               | 20 D                    | 20 Ma              | 20 Me                | 20 S              | 20 S                       | 20 Ma              | 20 J                          | 20 D               | 20 V                    | 33      |    |
|         | 21 L                                 | 21 Me              | 21 S                    | 21 L               | 21 J<br>Semaine 2    | 21 D              | 21 D                       | 21 Me<br>Congès    | 21 V                          | 21 L               | 21 Me                   | 21 S    |    |
|         | 22 Ma                                | 22 D               | 22 S                    | 22 Ma              | 22 V                 | 22 L              | 22 L                       | 22 J               | 22 S                          | 22 Ma              | 22 J                    | 22 D    |    |
|         | 23 Me                                | 23 D               | 23 L                    | 23 Me              | 23 S                 | 23 Ma             | 23 Ma                      | 23 J               | 23 D                          | 23 Me<br>Examens   | 23 V                    | 23 L    |    |
|         | 24 J<br>Semaine 3                    | 24 Ma              | 24 Me                   | 24 J               | 24 D                 | 24 Me             | 24 Me                      | 24 S               | 24 L                          | 24 J<br>terminaux  | 24 S                    | 24 Ma   |    |
| 35      | 25 V                                 | 25 D               | 25 Me                   | 25 V               | 25 L<br>Noël         | 25 J<br>Semaine 7 | 25 J<br>Semaine 10         | 25 D               | 25 Ma                         | 25 V               | 25 D                    | 25 Me   |    |
|         | 26 S                                 | 26 L               | 26 J<br>Semaine 11      | 26 S               | 26 Ma                | 26 V              | 26 V                       | 26 L               | 26 Me                         | 26 S               | 26 L                    | 26 J    |    |
|         | 27 D                                 | 27 J               | 27 V                    | 27 D               | 27 Me                | 27 S              | 27 S                       | 27 Ma<br>Examens   | 27 J                          | 27 D               | 27 Ma<br>Congès         | 27 V    | 34 |
|         | 28 L                                 | 28 Me              | 28 S                    | 28 L               | 28 J<br>Semaine 3    | 28 D              | 28 D                       | 28 Me<br>terminaux | 28 V                          | 28 L               | 28 Me                   | 28 S    |    |
|         | 29 Ma                                | 29 D               | 29 S                    | 29 Ma              | 29 V                 | 29 V              | 29 L<br>Lundi de<br>Plaque | 29 J               | 29 S                          | 29 Ma<br>Examens   | 29 J                    | 29 D    |    |
|         | 30 Me                                | 30 L               | 30 S                    | 30 Me              | 30 D                 | 30 Ma             | 30 Ma                      | 30 V               | 30 D                          | 30 Me<br>terminaux | 30 L                    | 30 L    |    |
| 1 L     |                                      | 31 S               | 31 J                    | 31 J               | 31 Me                | 31 Me             |                            | 31 L               | 31 S                          | 31 S               | 31 Ma                   |         |    |

Validé en conseil d'administration du 05 mars 2026

|          |                   |
|----------|-------------------|
| Week-End | Révisions         |
| Congés   | Examens terminaux |
| Férié    |                   |

|                                                                |
|----------------------------------------------------------------|
| TOUSSAINT: du samedi 17 octobre 2026 au lundi 02 novembre 2026 |
| NOËL: du samedi 19 décembre 2026 au lundi 04 janvier 2027      |
| CHÂTEAU: du samedi 20 février 2027 au lundi 06 mars 2027       |
| PRINTEMPS: du samedi 17 avril 2027 au lundi 03 mai 2027        |

## LEXIQUE DU LMD

**AJAC** : signifie « AJourné Autorisé à Continuer ». Ce système permet à un étudiant ou une étudiante qui a validé 8 UE sur 10 de l'année N de passer en année N+1, dans laquelle il/elle devra valider les UE des deux semestres de l'année N+1 et celles qu'il/elle lui manque de l'année N. Ce système peut s'appliquer en L1/L2 et en L2/L3, il n'existe pas en L1/L3, ni en M1/M2.

NB : pour la Licence en Sciences de l'éducation, en plus de ce système des 8 UE sur 10, s'applique la validation des blocs disciplinaires dans le cadre des regroupements cohérents d'UE.

**Capitalisation** : acquisition définitive des éléments constitutifs (EC), unités d'enseignement (UE), et semestres obtenus avec une note supérieure ou égale à la moyenne. La capitalisation d'un EC lorsque sa valeur en crédits ECTS est déterminée, d'une UE ou d'un semestre entraîne celle des crédits correspondants.

**Compensation** : possibilité de valider une unité d'enseignement (UE), un semestre, une année en obtenant une note inférieure à la moyenne dans un élément constitutif (EC), une UE ou un semestre, mais « compensé(e) » par les autres notes des autres EC, UE ou semestre, dans la même année universitaire, en tenant compte le cas échéant des coefficients affectés aux UE et EC. Elle s'effectue :

- au sein d'une UE entre les EC qui la composent,
- au sein d'un semestre entre toutes les UE qui le composent,
- entre deux semestres immédiatement consécutifs de la même année universitaire (S1 et S2 ; S3 et S4 ; S5 et S6).

**Contrôle continu (CC)** : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiantes et étudiants de différentes manières (travaux de recherche, interrogations orales ou écrites, exposés ...), tout au long du semestre. Les notes obtenues en contrôle continu s'ajoutent aux notes des examens de contrôle terminal quand l'EC est évalué par CC ou CT.

**Contrôle continu intégral (ECI)** : mode d'évaluation des connaissances. Il consiste à évaluer les connaissances et les compétences acquises par les étudiantes et étudiants tout au long de l'apprentissage exclusivement par des évaluations multiples, diversifiées et régulièrement réparties tout au long de l'année universitaire.

**Contrôle terminal (CT)** : mode d'évaluation des connaissances consistant à examiner les étudiantes et étudiants à l'issue de chaque semestre.

**Crédits ECTS (European Credit Transfer System)** : chaque unité d'enseignement (UE) a une valeur définie en crédits ECTS, proportionnelle au volume d'heures d'enseignement et au travail (cours, Travaux Dirigés, Travaux Pratiques, stages, projets, travail personnel, séjours à l'étranger...) que l'étudiant ou l'étudiante doit fournir pour obtenir son UE. Une année d'études correspond à 60 crédits ECTS (soit 30 crédits ECTS par semestre). Une Licence de 6 semestres donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. Un master de 4 semestres donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Ces crédits ECTS ne sont alloués qu'à la fin de chaque semestre, et uniquement aux étudiantes et étudiants qui réussissent leurs examens.

Les crédits ECTS sont transférables. Cela signifie que l'étudiant ou l'étudiante qui en dispose peut les faire valoir dans un autre parcours de formation (sous réserve d'acceptation de l'équipe pédagogique).

Les crédits ECTS sont capitalisables. Cela signifie que toute validation d'UE entraîne l'acquisition définitive des crédits ECTS correspondants.

L'organisation en crédits ECTS permet aussi la validation des acquis de l'expérience professionnelle, culturelle, associative...

**Doctorat** : 3<sup>e</sup> grade du système LMD (bac+8). Plus haut niveau du système LMD, le doctorat est un diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare au sein d'une école doctorale, après obtention d'un diplôme de Master ou d'un niveau équivalent. Il sanctionne un travail de recherche original mené durant trois ans dans une équipe de recherche. Il est délivré après la soutenance d'une thèse. Cette formation permet d'obtenir le grade de docteur.

**Élément constitutif (EC)** : une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...). Un EC correspond généralement à une matière.

**Équipe pédagogique** : ensemble des enseignantes et enseignants intervenant dans les cours, TD et TP des matières (ou éléments constitutifs (EC)) d'une même unité d'enseignement (UE).

**Formation initiale :** formation initiale destinée à l'étudiant ou à l'étudiante qui souhaite apprendre les bases d'un domaine professionnel, et s'orienter vers une profession. Elle fournit les compétences et savoirs nécessaires pour exercer un premier métier. Elle permet l'obtention d'un diplôme. Sa durée peut varier d'un type de cursus à un autre.

**Formation continue :** la formation continue s'adresse à des personnes qui sont déjà pleinement intégrées dans le marché de l'emploi. Il s'agit de développer ou d'acquérir de nouvelles compétences. Cette formation peut venir compléter une formation initiale terminée par le passé, ou bien différer complètement du domaine de la formation initiale dans le cadre d'une reconversion professionnelle.

**Grade :** niveau d'études sanctionné par un diplôme. Le système LMD comprend 3 grades : Licence, Master et Doctorat.

**LMD (Licence Master Doctorat) :** organisation européenne des études universitaires reposant sur des diplômes obtenus à bac+3 (Licence), bac+5 (Master) et bac+8 (Doctorat). Il s'agit d'un découpage des études en 3 niveaux d'études : Licence, Master et Doctorat. Chaque niveau d'études est organisé en semestres et composés d'unités d'enseignements (UE), elles-mêmes composées d'éléments constitutifs (EC). Le système LMD permet d'accroître la mobilité des étudiantes et étudiants européens, la mobilité entre disciplines et entre formations professionnelles et générales. Il permet une meilleure lisibilité des diplômes sur le marché du travail.

**Licence :** 1<sup>er</sup> grade du système LMD (bac+3). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 3 ans (6 semestres) après le baccalauréat, à l'université. La validation d'une Licence donne lieu à l'obtention de 180 crédits ECTS. La délivrance du diplôme donne lieu à la délivrance conjointe d'un supplément au diplôme qui décrit les compétences associées à la licence obtenue. Le diplôme de licence prépare à la fois à la poursuite d'études et à l'insertion professionnelle. La licence permet de solliciter une inscription en cursus de Master.

**L1 :** 1<sup>ère</sup> année de formation en Licence

**L2 :** 2<sup>ème</sup> année de formation en Licence

**L3 :** 3<sup>ème</sup> année de formation en Licence

**Majeure/Mineure :** parcours de formation associant des enseignements fondamentaux d'une discipline à hauteur de 50 à 60%, dite majeure, à des enseignements fondamentaux d'une autre discipline à hauteur de 20%, dite mineure. Le pourcentage restant sert aux enseignements hors discipline (UE transversale notamment). Les mineures servent aux passerelles.

**Maquette :** la maquette d'un diplôme est le document décrivant de façon détaillée les caractéristiques de la formation. Ce document est soumis à l'accord du ministère.

**Master :** 2<sup>e</sup> grade du système LMD (bac+5). Diplôme national de l'enseignement supérieur qui se prépare en 2 ans (4 semestres) après la Licence, à l'université. La validation d'un Master donne lieu à l'obtention de 120 crédits ECTS. Le Master comprend un adossement fort à la recherche s'appuyant sur les méthodes de recherche, l'usage de fonds documentaires, la méthodologie de rédaction d'un mémoire et sa soutenance. Le master vise une insertion professionnelle de haut niveau (Master orienté « professionnalisation »). Il permet de solliciter une inscription au plus haut grade universitaire, le doctorat, au sein des écoles doctorales (Master orienté « recherche »).

**M1 :** 1<sup>ère</sup> année de formation en Master

**M2 :** 2<sup>ème</sup> année de formation en Master

**Modalités de contrôle des connaissances (MCC) :** ensemble des modalités de vérification des connaissances acquises par l'étudiant ou l'étudiante durant sa formation en vue de l'obtention d'une unité d'enseignement (UE), d'un semestre, ou d'un diplôme. Le contrôle des connaissances peut prendre différentes formes telles que : examen écrit de fin de semestre, contrôle continu, examen oral, rapport de stage, mémoire et soutenance. Les conditions de délivrance des UE, des semestres et des diplômes sont définies dans des règlements de contrôle des connaissances, construits sur un modèle commun, et adaptés à chaque diplôme.

**Mémoire :** travail de recherche constitutif de la formation en Master. Il est un des éléments du contrôle des connaissances et fait l'objet d'une soutenance devant un jury.

**Mention :** subdivision du domaine de formation. La mention peut elle-même se décliner en spécialités ou parcours.

**Mobilité** : possibilité offerte à l'étudiant ou à l'étudiante de passer d'une formation à une autre, d'un établissement à un autre, ou à l'étranger, en faisant valoir ses acquis (unités d'enseignement (UE) capitalisées).

**Offre de formation** : ensemble des formations proposées par un établissement. Une offre de formation est conçue par l'établissement en explicitant ses objectifs, les parcours de formations qui la constituent, les méthodes pédagogiques mises en œuvre, les volumes horaires, les passerelles établies avec les autres formations, les modalités de contrôle des connaissances et les procédures d'évaluation des enseignements envisagées.

**Parcours** : cursus de formation comprenant un ensemble cohérent de matières ayant pour objectif de faire acquérir à l'étudiant ou à l'étudiante des connaissances, des aptitudes et des compétences lui permettant d'élaborer progressivement son projet de formation. Subdivision de la mention, un parcours est composé d'un ensemble d'unités d'enseignement (UE) réparties semestriellement et correspond à une offre de formation sanctionnée par un diplôme.

**Partiels** : examens de contrôle terminal ayant lieu à la fin de chaque semestre.

**Passerelle** : possibilité de réorientation offerte à l'étudiant ou à l'étudiante permettant, par exemple, de changer de mention de diplôme en cours de cursus tout en conservant les unités d'enseignement (UE) acquises antérieurement. Les passerelles peuvent être soumises à conditions.

**Rattrapage** : examen de la deuxième chance accordé à l'étudiant ou à l'étudiante n'ayant pas obtenu une moyenne semestrielle supérieure ou égale à 10/20. Les examens de rattrapage ont lieu lors de la deuxième session d'examens.

**Semestre** : une année universitaire s'articule autour de deux semestres : le premier de septembre à décembre, et le second de janvier à avril.

**Session d'examens** : les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par des contrôles continus et/ou par des examens de contrôle terminal de fin du semestre. Les sessions d'examens sont les périodes durant lesquelles se tiennent les examens de contrôle terminal.

Deux sessions d'examens sont organisées dans une année universitaire :

- la première session a lieu juste après la fin des enseignements de chaque semestre (décembre/janvier et avril/mai). Elle concerne tous les étudiants et étudiantes de la formation.
- la deuxième session (appelée session de rattrapage) a lieu en fin d'année universitaire (juin). Elle concerne les étudiantes et étudiants n'ayant pas réussi leurs examens à la session 1.

**Supplément au diplôme** : le supplément au diplôme accompagne le diplôme délivré à l'étudiant ou à l'étudiante à la fin de son cursus. Il décrit les compétences associées au diplôme obtenu par l'étudiant ou l'étudiante.

**TICE** : Technologie d'Information et de Communication dans l'Enseignement.

**Travaux Dirigés (TD)/Travaux Pratiques (TP)** : cours d'approfondissement d'une matière. Ils ont lieu en groupe (généralement une trentaine d'étudiantes et étudiants), et permettent d'approfondir ou de mettre en pratique les enseignements vus en cours magistral (CM).

**Transfert** : lorsqu'un étudiant ou une étudiante souhaite changer d'établissement universitaire, il/elle demande le transfert de son dossier. Le transfert n'est pas automatique, il se fait à la demande de l'étudiant ou de l'étudiante et après étude du dossier de l'étudiant ou de l'étudiante.

**Tutorat** : accompagnement au bénéfice d'un étudiant ou d'une étudiante qui a pour objectif de favoriser son intégration et sa réussite à l'université. Le tutorat peut être un tutorat d'accueil, méthodologique ou disciplinaire, ou d'accompagnement. Le tuteur ou la tutrice peut être un enseignant/une enseignante ou un étudiant/une étudiante.

**UFR (Unité de Formation et de Recherche)** : structure universitaire regroupant des départements de formation, des laboratoires et des centres de recherche d'une même filière, aussi appelée composante. Une université comprend plusieurs UFR (ou composantes).

**Unité d'enseignement (UE)** : les enseignements en LMD sont organisés en unités d'enseignements (UE), groupe d'enseignements comportant entre eux une cohérence scientifique et pédagogique. Une UE est constituée d'un ou plusieurs éléments constitutifs (EC) dispensés sous toute forme d'enseignement (cours, travaux pratiques (TP), travaux dirigés (TD), séminaires, conférences, projets, stages...) et organisés en vue de l'acquisition d'une compétence identifiée au préalable. Une UE est enseignée et évaluée semestriellement. Une UE peut être obligatoire ou optionnelle. Il existe plusieurs catégories d'UE : UE Fondamentale (enseignement de base), UE Méthodologique (enseignement complémentaire à une UE Fondamentale), UE de découverte (enrichissement des connaissances), UE Transversale (culture générale, langues, TICE...).

**UE transférable** : unité d'enseignement (UE) capitalisée que l'étudiant ou l'étudiante peut faire valoir dans le cadre du transfert de son dossier s'il/elle change de parcours, de domaine, de filière ou d'établissement. Une UE n'est pas automatiquement transférable.

**Validation** : décision administrative attestant que l'étudiant ou l'étudiante a obtenu une unité d'enseignement (UE) ou l'ensemble des UE d'un semestre ou d'une année universitaire, soit par capitalisation, soit par compensation.

La validation d'une UE est faite dès lors que l'étudiant ou l'étudiante y a obtenu la moyenne.

La validation des UE se fait aussi par compensation :

- dans la même UE : compensation entre les notes des éléments constitutifs (EC) de l'UE.
- dans la même année : compensation entre les notes des différentes UE de l'année universitaire, pondérées, les cas échéant, par des coefficients.

**VAE/VAP** : Validation par les Acquis de l'Expérience / Validation par les Acquis Professionnels.

## LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES



### LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE PIERRE SINEUX

La bibliothèque Pierre-Sineux est située sur le campus 1 dans le bâtiment C ; l'entrée se fait côté rue du Magasin à Poudre (coordonnées : 02 31 56 56 94, [bibliotheque@unicaen.fr](mailto:bibliotheque@unicaen.fr)).

Cette bibliothèque universitaire est ouverte tous les jours, sauf le week-end, de 9h (10h le lundi) à 19h. Samedi et dimanche, ce sont les BU des campus 2 et 5-PFRS qui accueillent les étudiantes et étudiants. Le soir, de 19h à 23h, la BU Pierre-Sineux est ouverte en « NoctamBU » sur présentation de la léocarte : les salles du niveau 1 sont accessibles pour travailler sur place et utiliser les services en accès libre (copieurs, wifi, documentation, automate de prêt). La bibliothèque ferme 2 semaines à Noël et 4 semaines l'été (voir le calendrier des BU publié sur le site [www.unicaen.fr/bu](http://www.unicaen.fr/bu)). L'inscription est automatique pour les étudiantes, étudiants et personnels au moment de leur arrivée à l'université. Sur présentation de la Léocarte, il est possible d'emprunter dans cette bibliothèque comme dans toutes celles du réseau et de bénéficier des services personnalisés : compte-lecteur, cocons de sieste, boîte de retours à l'extérieur...

Les collections très riches concernent toutes les disciplines enseignées en Lettres, en Sciences humaines, en Droit... Elles sont principalement conservées dans les magasins : des demandes peuvent être faites pour les consulter. Le service Navette+ permet de rendre ou faire venir un livre d'une autre bibliothèque du réseau, même venant d'un autre campus ou site universitaire. Il est possible de faire mettre de côté un ouvrage ou de réserver un document emprunté par un autre lecteur ou une autre lectrice.

Les ressources numériques (bases, revues en ligne ou e-books) sont accessibles à distance, une fois identifié avec son compte numérique.

L'application Affluences permet de voir s'il reste des places à la BU ou de réserver une salle de travail en groupe. En complément du prêt de livres, les services proposés sont le prêt de PC portables (à domicile ou sur place), le prêt de matériels (chargeurs, feutres effaçables, agrafeuses, partages d'écran...). Le personnel est disponible pour répondre à vos questions sur place ou à distance par mail [bibliotheque@unicaen.fr](mailto:bibliotheque@unicaen.fr) ou « chat » (depuis la page [catalogue.unicaen.fr](http://catalogue.unicaen.fr)).

Le prêt entre bibliothèques (PEB) peut être sollicité pour faire venir un document d'une autre bibliothèque française ou étrangère. C'est un service gratuit pour les membres de la communauté universitaire.

Un accueil spécifique pour les personnes en situation de handicap est proposé sur demande auprès de nos référentes handicap : [scd.handicap@unicaen.fr](mailto:scd.handicap@unicaen.fr)

Des événements culturels sont organisés toute l'année : expositions, concerts, rencontres... Ils sont gratuits et accessibles à toutes et tous.



### LA BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES DE L'HOMME – PIERRE BARBÉRIS

Située dans le bâtiment G, (entrée située face à la Maison de l'étudiant), la bibliothèque rassemble les collections des départements d'Arts du spectacle, Lettres modernes et classiques, Sciences de l'éducation, Sciences du langage, Sociologie, Philosophie ainsi que celles de l'Histoire de l'Antiquité. Ouverture du lundi au jeudi de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 17h. La bibliothèque des sciences de l'homme est ouverte à toutes et tous. Coordonnées : [bu.barberis@unicaen.fr](mailto:bu.barberis@unicaen.fr), accueil : 02 31 56 58 48.

Un peu plus de 40 000 ouvrages (dont 35 000 en libre-accès) sont à la disposition de la communauté étudiante et enseignante : 6700 dans le domaine des Arts et des Arts du spectacle, 14 000 dans le domaine des Lettres modernes et classiques, 1700 en Sciences de l'Éducation, un peu plus de 2000 en Sciences du langage, près de 7000 en Sociologie, 6000 en philosophie et 2500 en Histoire de l'Antiquité. 200 DVD de classiques du cinéma complètent cette offre ainsi que 110 abonnements de périodiques. Les mémoires sont déposés et disponibles depuis 2019, au format numérique, sur la plateforme nationale DUMAS.

La bibliothèque Pierre Barbéris fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD). Les informations concernant son fonctionnement sont disponibles à la bibliothèque. Les périodes de fermeture sont affichées à l'entrée de la bibliothèque.



## LA BIBLIOTHÈQUE HISTORIQUE MADELEINE DERIES

Elle est située au Bâtiment N, au sous-sol, porte SBS07 (coordonnées : 02 31 56 54 07, [deries.bibliotheque@unicaen.fr](mailto:deries.bibliotheque@unicaen.fr)). La bibliothèque est ouverte du lundi au vendredi : le lundi de 9h30 à 18h, du mardi au jeudi de 9h à 18h, et le vendredi de 9h à 15h30.

La bibliothèque historique Madeleine Deries fait partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD) et une seule inscription suffit pour accéder à l'ensemble de ces bibliothèques.

Elle met à la disposition de tous les étudiants et étudiantes de l'enseignement supérieur un fonds de documentation (ouvrages et périodiques) dans les domaines suivants : histoire médiévale, histoire moderne, histoire contemporaine. Les modalités de prêt des documents sont les mêmes dans toutes les bibliothèques du réseau (voir sur le site de la bibliothèque), sauf exceptions : les périodiques sont prêtés comme les ouvrages en libre accès, ainsi que les livres au programme des concours (CAPES et AGRÉGATION). Les mémoires sont uniquement en consultation sur place et sont déposés depuis 2019 sur la plateforme nationale DUMAS, au format numérique.

Chaque année, la bibliothèque accueille des permanences de tutorat. Il est assuré par deux étudiant·es en master d'histoire. Le tutorat consiste à accompagner les étudiantes et étudiants en licence. Les tuteurs et tutrices aident les étudiantes et étudiants à réviser leurs cours, constituer leurs exposés, faire des fiches de révision, travailler la méthodologie et répondre à leurs questions. Ces séances sont accessibles à toutes et tous, avec ou sans prise de rendez-vous, durant les heures de permanences. Le tutorat est assuré tout au long de l'année pendant les périodes de cours, jusqu'au mois de mai. Cependant, certains horaires sont susceptibles d'évoluer en fonction de la disponibilité des tuteurs et tutrices.

## LA BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE MICHEL DE BOÜARD – CRAHAM

Elle est située dans le bâtiment N, au premier étage, salle SB116 (tél. : 02 31 56 50 46, responsable : Véronique Rocher).

Ouverture du mardi au vendredi, de 9h15 à 12h30 et de 13h15 à 17h.

Pendant, les vacances universitaires, s'assurer des heures d'ouverture.

La bibliothèque du Centre de recherches archéologiques et historiques anciennes et médiévales est ouverte aux étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, chercheuses et chercheurs (en consultation sur place uniquement). Elle dispose d'un fonds très riche en archéologie et en histoire antique et médiévale. Elle abrite un fonds documentaire, principalement axé sur le Moyen Âge, de plus de 11000 titres (périodiques vivants et morts, collections et ouvrages), dont une part est déjà intégrée au catalogue du Service Commun de Documentation de l'université de Caen Normandie. Le nombre et la diversité des revues (françaises, anglo-saxonnes, allemandes, belges, espagnoles, italiennes, scandinaves et d'Europe de l'Est) constituent la richesse de la bibliothèque. Des postes informatiques permettent de consulter le catalogue, mais aussi des périodiques, cédéroms ou sites présélectionnés sur internet. Un lecteur de micro-films et un lecteur de micro-fiches sont également installés dans la bibliothèque qui offre un vaste espace de travail, calme et lumineux. La quasi-totalité des collections est en libre-accès et indexé sur le catalogue de la bibliothèque universitaire.

## LE CENTRE DE DOCUMENTATION DU LABORATOIRE HISTEMÉ

Il se situe dans le bâtiment N, au premier étage, salle SA 108-109 (tél. : 02 31 56 52 63, responsable : Françoise Passera.).

Il est ouvert sur rendez-vous en adressant sa demande à : [francoise.passera@unicaen.fr](mailto:francoise.passera@unicaen.fr).

La bibliothèque de l'unité de recherche UR 7455, Histoire, Territoires et Mémoires est ouverte à tous, étudiantes et étudiants, enseignantes et enseignants, chercheuses et chercheurs. Ces fonds portent exclusivement sur l'histoire de la Seconde Guerre mondiale, et plus particulièrement sur des thématiques explorées par les chercheuses et chercheurs : la répression allemande durant l'Occupation, la justice militaire, la déportation, la propagande, l'épuration, l'histoire de la Normandie durant la Seconde Guerre mondiale, l'histoire et la mémoire du Débarquement et de la bataille de Normandie.

Il se caractérise aussi par la présence de fonds documentaires réunis par les chercheuses et chercheurs : presse des années de commémorations, dossiers documentaires, reproductions de témoignages, etc. Les inventaires sont disponibles sur le site du laboratoire : <https://histeme.unicaen.fr/>

La plupart de ses ouvrages et des mémoires universitaires sont empruntables. La documentation est, en revanche, consultable sur place uniquement. Les photocopies font l'objet d'une demande.

---

## LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSITAIRE GASTON-MIALARET

Située dans les locaux de l'INSPÉ de Caen au 186 rue de la Délivrande à Caen, ouverte le lundi de 10h à 18h, du mardi au jeudi de 8h30 à 18h et le vendredi de 8h30 à 17h, la bibliothèque Gaston-Mialaret est accessible à tous les étudiants et étudiantes inscrits à l'université, mais aussi aux lectrices et lecteurs extérieurs (coordonnées : 02 31 56 77 34, [bibliotheque@unicaen.fr](mailto:bibliotheque@unicaen.fr)).

La bibliothèque Gaston-Mialaret est totalement dédiée aux sciences de l'éducation, à la didactique, la pédagogie et la formation. Ses collections réunissent plus de 54 000 ouvrages, dont près de 42 000 en libre-accès, ainsi que 80 abonnements de périodiques. Elle met également à la disposition des usagers d'importants fonds spécifiques : ouvrages de préparation aux concours de l'enseignement du primaire et du secondaire, manuels scolaires toutes disciplines de la maternelle à la terminale, littérature de jeunesse.

Elle participe au service "Navette +" des bibliothèques de l'université, permettant aux lecteurs et aux lectrices de faire venir et de rendre des documents d'autres bibliothèques de l'université. Une boîte retour à l'extérieur de l'entrée principale de l'INSPÉ permet la restitution des ouvrages en dehors des horaires d'ouverture. L'établissement propose le prêt d'ordinateurs portables (à domicile ou sur place). Des salles de travail en groupe équipées d'un système de partage d'écran, réservables sur Affluences, sont disponibles.

---

## LES BIBLIOTHÈQUES MUNICIPALES

Au sein du réseau de Caen la mer, la bibliothèque Alexis de Tocqueville est l'établissement principal. Elle est située sur la presqu'île caennaise, 15 quai François Mitterrand à Caen. La bibliothèque est ouverte du mardi au samedi, de 10h à 18h30, et le dimanche, de 15h à 18h30. Elle est fermée le lundi. 120 000 documents (tous supports confondus) sont mis à disposition dans les 4 pôles thématiques (Arts, Sciences Humaines, Littérature et Sciences et Techniques).

Coordonnées : 02 31 30 47 00, <https://bibliotheques.caenlamer.fr/>

## DÉPÔT UNIVERSITAIRE DES MÉMOIRES APRÈS SOUTENANCE - DUMAS

### PRÉSENTATION DE LA PLATEFORME DUMAS



Les étudiantes et étudiants ayant soutenu un (bon) mémoire de Master 2 ont la possibilité de déposer celui-ci sur la plateforme DUMAS (Dépôt Universitaire des Mémoires Après Soutenance), portail HAL, principale archive ouverte institutionnelle en France. Ce dépôt est destiné à archiver les mémoires en ligne et à leur assurer visibilité et accessibilité.

La collection des mémoires et thèses d'exercice de l'université de Caen Normandie rassemble les travaux universitaires des étudiantes et étudiants dans les domaines de la santé et des sciences humaines et sociales.

Les travaux de recherche déposés dans DUMAS (Dépôt Universitaire de Mémoires Après Soutenance) sont validés par un jury et retenus pour leur qualité et intérêt, avant d'être mis en ligne par les bibliothèques universitaires. Effectué avec l'autorisation de diffusion des auteurs ou autrices et des directeurs ou directrices de recherche, ce dépôt dans une archive ouverte assure aux mémoires et thèses d'exercice sélectionnés une meilleure visibilité et une consultation accrue au-delà des murs de l'université de Caen Normandie, tout comme un accès pérenne.

Fruit d'un long travail, les documents présents dans la collection UNICAEN demeurent la propriété intellectuelle de leurs auteurs ou autrices. Afin de respecter le cadre légal, les utilisateurs et utilisatrices de DUMAS peuvent exploiter les documents à des fins d'enseignement et de recherche mais s'engagent à rédiger une citation bibliographique complète pour toute utilisation du contenu intellectuel de ces derniers.

### PROCÉDURE DE DÉPÔT

Les **conditions requises pour le dépôt** sont les suivantes :

- le mémoire doit avoir obtenu une note égale ou supérieure à 16/20, soit l'équivalent de la mention Très bien,
- l'étudiant ou l'étudiante doit donner son autorisation à cette diffusion en complétant le formulaire « Autorisation Diffusion HSS »,
- le directeur ou la directrice de mémoire doit donner son aval en complétant le formulaire « Avis Directeur Recherche DUMAS\_HSS ».

Ces **conditions réunies**, la procédure pour effectuer le dépôt du mémoire est très simple.

- L'étudiant ou l'étudiante doit confier le fichier pdf de son mémoire aux responsables des bibliothèques faisant partie du réseau des bibliothèques de l'université de Caen Normandie (Service commun de la documentation/SCD).
- Les responsables des bibliothèques déposent ensuite le fichier sur la plateforme DUMAS.

### CONTACTS

- **Bibliothèque historique Madeleine Deries**  
deries.bibliotheque@unicaen.fr
- **Bibliothèque Sciences de l'Homme - Pierre Barbéris**  
bu.barberis@unicaen.fr

Retrouvez toutes les **informations et formulaires à télécharger** sur le site de l'UFR HSS, rubrique **Formations/Master, « Dépôt Universitaire des Mémoires Après Soutenance »**.

## LE CLES

**L'arrêté du 03 avril 2020** relatif à la certification en langue anglaise pour les candidates et candidats inscrits aux diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et au diplôme universitaire de technologie instaure l'**obligation d'une certification en langue anglaise pour obtenir des diplômes de licence générale**, licence professionnelle et pour cinq spécialités de DUT. Cette certification doit être extérieure à l'université et reconnue par le monde socio-économique. La passation de cette certification est gratuite pour les étudiantes et étudiants. Le coût est pris en charge par l'établissement.

### QU'EST-CE QUE LE CLES ?

Le CLES (Certificat de compétences en Langues de l'Enseignement Supérieur) est une certification accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche adossée au Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL). **Il permet d'évaluer les compétences opérationnelles de communication des étudiantes et étudiants dans plusieurs langues étrangères.** Le CLES est un dispositif de certification complet car il évalue de façon directe 5 compétences : la compréhension orale et écrite, l'expression orale et écrite, l'interaction orale. Pour obtenir le CLES, le candidat ou la candidate doit valider les 5 compétences. Les compétences validées ne sont pas capitalisables (il faut donc les valider toutes en même temps pour obtenir le CLES).

Il existe deux niveaux du CLES préparés à l'université de Caen Normandie : CLES niveau 1 (B1), pour faire face à toutes les situations de la vie courante et CLES niveau 2 (B2) : pour interagir et négocier dans la majorité des domaines.

### SE PRÉSENTER AU CLES

L'université de Caen Normandie propose des sessions CLES niveau 1 (B1) et CLES niveau 2 (B2) pour l'anglais, l'espagnol, l'allemand, l'italien et le portugais.

#### Public éligible :

Les inscriptions au CLES sont ouvertes aux étudiantes et étudiants UNICAEN de Licence 3, Master 1 et Master 2 ou sur projets de mobilités et aux étudiantes et étudiants d'universités centres CLES dans le cas où la langue ou le niveau souhaité n'est pas organisé dans l'université d'origine.

Pour les étudiantes et étudiants souhaitant passer le CLES, l'inscription n'est pas automatique. C'est une démarche volontaire, qui se fera dans les premières semaines de l'année universitaire auprès des enseignantes et enseignants de langue.

#### INSCRIPTION

Avant de vous inscrire, vous devez vérifier que vous êtes éligible au CLES puis définir votre niveau avec votre enseignant ou enseignante en langues ou par auto-évaluation (lien en bas de page).

Pour toutes informations relatives à l'inscription :

- consulter la page du CLES du Portail International du site UNICAEN : <https://www.unicaen.fr/formation/nos-formations/certifications/certifications/>
- contacter le pôle Formations en Langues PFL du Carré international : [intl.certifications@unicaen.fr](mailto:intl.certifications@unicaen.fr)

### SE PRÉPARER AU CLES

En théorie, un étudiant ou une étudiante peut se présenter au CLES sans préparation spécifique. En pratique, un travail régulier sur les compétences en cours de langue et/ou en autoformation reste l'approche à privilégier pour se présenter au CLES.

Le pôle Formations en Langues PFL du Carré International (bâtiment MLI), propose aux candidates et candidats CLES : un accès gratuit au centre de ressources (salle Li 242, Bâtiment MLI), des ateliers d'entraînement à l'oral (avec des locutrices et locuteurs natifs), des modules d'entraînement aux compétences CLES (avec enseignant ou enseignante), inscription obligatoire : [intl.certifications@unicaen.fr](mailto:intl.certifications@unicaen.fr), et un travail en autoformation.

Ressources à votre disposition :

Site national du CLES (exemples de sujets avec corrigés) : <http://www.certification-cles.fr/>

Évaluez votre niveau avec Testlang sur e-Campus UNICAEN : <https://ecampus.unicaen.fr>

## PIX – NOUVELLE CERTIFICATION AUX COMPÉTENCES NUMÉRIQUES

### QU'EST-CE QUE LA CERTIFICATION PIX ?

PIX est un service public de plateforme en ligne d'évaluation, de développement et de certification des compétences numériques. PIX remplace le Brevet informatique et internet (B2i) et la Certification informatique et internet (C2i) au sein des établissements scolaires. Le service est accessible gratuitement à tous les étudiants et étudiantes et ouvert à tous les francophones. Il ne s'agit pas d'un diplôme universitaire, mais d'un certificat national de culture numérique au format européen, qui permet d'obtenir un profil de compétences avec un score et un niveau certifiés. En conformité avec le cadre de référence européen DigComp, PIX évalue les compétences numériques sur 16 compétences et dans cinq grands domaines :

- Informations et données
- Communication et collaboration
- Création de contenu
- Protection et sécurité
- Environnement numérique

Les épreuves évaluent les connaissances, mais également les savoir-faire et la capacité à identifier les enjeux du numérique.

### PRÉPARER LA CERTIFICATION PIX

Des séances de certification PIX sont organisées régulièrement dans les locaux de l'université de Caen Normandie, centre agréé par PIX.

La participation à l'une de ces séances demande deux inscriptions :

- une sur la plate-forme d'auto-formation à PIX de l'université de Caen Normandie (voir ci-dessous)
- une sur la plate-forme nationale de certification PIX : <https://pix.fr/>

L'espace d'auto-formation est structuré en fonction des domaines du référentiel utilisé dans PIX. Cet espace est accessible sur e-Campus à l'adresse suivante : <https://ecampus.unicaen.fr/course/index.php?categoryid=15550>

Les UE TICE (ou Informatique ou Formation au numérique) intégrées dans vos formations viendront s'articuler avec cette formation et certification aux compétences numériques, selon des modalités qui vous seront précisées par vos enseignantes et enseignants.

Pour plus d'informations :

- <https://pedagogie.unicaen.fr/service/pix/>
- contact : [pix.info@unicaen.fr](mailto:pix.info@unicaen.fr)

## INFORMATIONS UTILES

### BOURSES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Pour toute demande de bourse ou de logement en résidence universitaire, il est indispensable de constituer un **Dossier Social Étudiant - DSE**. Il s'agit d'une procédure en ligne et unique via le portail [messervices.etudiant.gouv.fr](https://messervices.etudiant.gouv.fr). Les demandes sont à effectuées en ligne **chaque année**.

Les bourses sont accordées aux étudiantes et étudiants de nationalité française ainsi qu'à des étudiants étrangers ou étudiantes étrangères sous certaines conditions (se renseigner auprès du CROUS).

Une bourse est incompatible avec un emploi salarié à temps plein (mais cumulable avec un emploi à temps partiel sous certaines conditions).

Conformément au règlement commun des études 2022-2027, **l'assiduité des étudiants boursiers et étudiantes boursières du CROUS est contrôlée** par la présence aux évaluations de Contrôle Continu (CC) et de Contrôle Terminal (CT) et/ou d'Évaluation Continue Intégrale (ECI). Ce contrôle de l'assiduité est effectué par les services centraux de l'université Caen Normandie.

Les **absences aux évaluations** doivent être **justifiées**, au plus tard, **dans les 48 heures qui suivent l'absence** :

- auprès des enseignantes et enseignants pour les CC et/ou ECI,
- auprès de la scolarité pour les CT.

Si un étudiant ou une étudiante est déclaré(e) non assidu(e), les sanctions peuvent aller jusqu'à la suspension de la bourse par le CROUS et à la demande de remboursement des sommes déjà perçues.

Pour plus d'informations :

- CROUS Normandie, 23 avenue de Bruxelles, CS25317, 14065 Caen, tél. 09 72 59 65 14
- Site internet du CROUS : <https://www.crous-normandie.fr/bourses-et-aides-financieres/>

### ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Les programmes d'échange Erasmus+ et interuniversitaires permettent aux étudiantes et étudiants de passer six mois ou un an en L3, master 1 ou master 2 dans une université étrangère (Athènes, Cardiff, Glasgow, Southampton, Paderborn, Würzburg, Bari, Milan, Naples, Sienne, Turin, Madrid, Salamanque, Prague, Bergen, Oslo, Sofia, Ljubljana, etc.) en bénéficiant d'une bourse.

Pour tout renseignement, s'adresser à l'enseignant(e) référent(e) Erasmus+ et interuniversitaire du département.

### ARTISTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiantes et étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignantes et enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

### ATHLÈTE DE HAUT NIVEAU

Les étudiantes et étudiants peuvent bénéficier de dispenses d'assiduité aux CM et TD avec l'accord des enseignantes et enseignants (cf. Règlement des dispenses d'assiduité et de contrôle continu).

## ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Les associations étudiantes ont pour but de fédérer les étudiantes et étudiants, de les informer, de les aider dans leurs démarches administratives et pédagogiques, de les rassembler autour d'activités ludiques ou pédagogiques. Elles participent au développement de la vie étudiante. Elles représentent les étudiantes et étudiants au conseil d'UFR.

### ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES DE L'UFR HSS



AEHC - Association des étudiant(e)s en histoire de Caen

<https://www.facebook.com/aehc.assohistoirecaen/>

<https://x.com/aehc14>



AESEC - Association des étudiant(e)s de sciences de l'éducation de Caen

<https://www.facebook.com/aesec14/>



AESOC - Association étudiante sociologie de Caen

<https://www.facebook.com/AESOCDECAEN/>



Artefac - Association étudiante d'archéologie de l'université de Caen Normandie

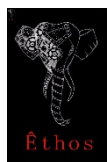
<https://www.instagram.com/artefac.caen/>



ARTÉMIS - Association des étudiant(e)s de lettres, arts du spectacle et sciences du langage de Caen

<https://www.facebook.com/bde.artemis/>

[https://x.com/bde\\_artemiscaen](https://x.com/bde_artemiscaen)



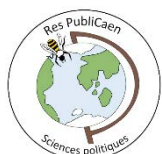
Êthos - Association de philosophie de Caen

<https://www.facebook.com/EthosCaen/>



HumaNumi – Association des étudiant(e)s en humanités classiques et numériques de Caen

<https://www.facebook.com/HumaNumi/>



Association Res PubliCaen

[https://www.instagram.com/res\\_publicaen/](https://www.instagram.com/res_publicaen/)

## RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

### QU'EST-CE QUE LA RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT ?

Les étudiantes et étudiants de l'université de Caen Normandie engagés au sein d'activités mentionnées à l'article L611-9 du code de l'éducation peuvent demander que les compétences, aptitudes et connaissances, disciplinaires ou transférables, acquises dans l'exercice de ces activités et qui relèvent de celles attendues dans leur cursus d'étude, soient validées au titre de leur formation.

Les mêmes activités ou missions dans l'engagement de l'étudiant ou de l'étudiante ne peuvent donner lieu qu'à une seule validation par cycle de formation (licence, master).

### ACTIVITÉS RECONNUES DANS LE CADRE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

- Activité bénévole au sein d'une association régie par la loi du 1er juillet 1901 ou inscrite au registre des associations en application du Code civil local applicable dans les départements du Bas-Rhin, du Haut-Rhin et de la Moselle
- Activité professionnelle, que celle-ci s'exerce ou non au sein de l'établissement
- Activité sportive exercée par les personnes inscrites sur les listes mentionnées à l'article L. 221.2 du Code du sport
- Activité militaire dans la réserve opérationnelle
- Engagement dans la réserve opérationnelle de la police nationale
- Engagement de sapeur-pompier volontaire
- Service civique
- Volontariat dans les armées
- Autres (consulter la note de cadrage)

### COMMENT FAIRE LA DEMANDE ? · CONSTITUTION DU DOSSIER

1. Déposer sa demande sur l'application e-Candidat. La demande sera étudiée par le ou la responsable de la formation.
2. Procéder à l'inscription pédagogique dans l'UE ou l'EC Engagement étudiant auprès de la gestionnaire de scolarité, après notification de la décision par le ou la responsable de formation.

### MODALITÉS D'ÉVALUATION ET VALIDATION

La validation de l'engagement de l'étudiant ou de l'étudiante prend la forme de l'attribution d'un crédit ECTS surnuméraire. Les modalités possibles de validation sont fixées et validées par la CFVU.

L'évaluation de l'engagement s'appuie pour partie sur l'investissement personnel et l'implication effective et durable de l'étudiant ou de l'étudiante durant la réalisation de sa mission, mais également sur sa capacité à présenter clairement les enjeux de son action, à proposer une réflexion sur cet engagement et les compétences acquises ou développées.

La commission évaluera l'acquisition des connaissances, compétences et aptitudes sur la base d'un rapport écrit.

### MODALITÉS DE RECONNAISSANCE DE L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT

Chaque étudiant et étudiante, dont l'engagement est validé par les équipes pédagogiques et le jury de son diplôme, se verra proposer un open-badge, en addition des modalités de reconnaissance de l'engagement éventuellement prévues dans le diplôme.

Note de cadrage et plus d'informations sur le site de l'UFR HSS, rubrique Formations/Licence :

<https://ufr-hss.unicaen.fr/formations/licence/>

## ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE – EOI

DES SERVICES À VOTRE DISPOSITION, POUR VOUS AIDER DANS VOTRE ORIENTATION ET VOTRE INSERTION PROFESSIONNELLE



DES SPECIALISTÉS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU SERVICE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

Pour toutes vos questions en lien avec vos études, votre projet professionnel...

**WEB** <https://www.unicaen.fr/formation/orientation-insertion/>

**TEL** 02 31 56 55 12

**MAIL** [orientationinsertion@unicaen.fr](mailto:orientationinsertion@unicaen.fr)

**LIEU** campus 1 bât. B • niveau 0

Pour s'informer sur le devenir des étudiantes et étudiants de l'université de Caen : poursuites d'études, métiers, salaires...

**WEB** <https://www.unicaen.fr/formation/nos-enquetes/>

---